—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 22 MARS 1933 No 20

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—Le R. P. Ludger Lauzon, O.M.I., ancien curé de Hull, en 1896, vient de mourir dans sa 89e année à Québec où il était retiré. Pendant son stage à Hull, il avait rebâti l'église Notre-Dame. C'était en 1892.

GRAND'MERE.—Afin d'aider à équilibrer le budget municipal les employés municipaux ont consenti à faire cadeau d'un mois de salaire à la municipalité.

HULL.—Un incendie a détruit mercredi dernier, l'allumière de la "Canada Match, Limited" et causé la mort de cinq jeunes ouvrières. Vingt-trois autres ont été blessées. Une explosion dans une cuve à mélange a causé l'incendie. L'allumière détruite s'élevait sur le boulevard St-Joseph.

OTTAWA.—D'après le rapport d'un comité national, qui, depuis deux ans, a fait un relevé des bibliothèques publiques du Canada, la ville d'Ottawa possède probablement la meilleure bibliothèque bilingue du monde. Le français et l'anglais y sont sur le même pied.

OTTAWA.—M. Lucien Duguay, député conservateur du Lac St-Jean, a appris de M. Wesley A. Gordon, ministre du travail, que le gouvernement fédéral avait demandé au gouvernement de Québec de continuer l'octroi annuel de $50,000 pour le rapatriement des Canadiens qui sont aux Etats-Unis.

OTTAWA.—M. Séraphin Marion a reçu mercredi de l'Académie française, la médaille vermeil, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la langue française du Canada. C'est la deuxième décoration officielle que reçoit M. Séraphin Marion, en moins d'une semaine. Le dimanche précédent, il recevait une médaille du Pape transmise par S. Exc. Mgr Andrea Cassulo.

NEW YORK.—Joseph W. Harriman, ancien président, et maintenant chef de l'exécutif de la Harriman National Bank and Trust Co., a été arrêté à sa résidence de Manhattan. Le procureur fédéral, George Z. Medalie, a déclaré, après l'arrestation, que le mauvais emploi de $1,393,000 en rapport avec des achats de stock bancaire par Harriman était démontré par les preuves, déjà entre les mains des enquêteurs fédéraux.

WASHINGTON.—Le représentant Carl M. Wideman, démocrate du Michigan, a écrit une lettre aux conservateurs de la First National Bank et de la Guardian National Bank, toutes deux de Détroit, pour leur demander de remplacer par des citoyens américains tous les citoyens canadiens qui pourraient être à leur emploi.

CHICAGO.—L'échevin Frank J. Corr agira comme maire suppléant de Chicago en attendant une élection complémentaire pour le remplacement de feu le maire Cermak.

AHUALULUCO, Mexique.—Tandis que de nombreux spectateurs étaient appuyé sur la rampe d'un balcon, dans un théâtre de cette ville, un fil électrique se rompit et alla toucher cette rampe. Comme résultat, 20 personnes furent électrocutées. Une panique suivit cet accident au cours de laquelle 11 personnes furent écrasées à mort et 70 blessées.

DUBLIN.—Le Dail Eireann, par un vote de 76 contre 53, a adopté un bill autorisant le gouvernement du président Eamon de Valera à employer pour les dépenses ordinaires les annuités foncières collectées des cultivateurs au cours de l'année dernière, annuités que le gouvernement irlandais a refusé de verser au trésor britannique.

LONDRES.—L'aviateur Shaw, le fameux Lawrence qui a joué en Arabie un rôle si considérable pendant la grande guerre, vient de demander son congé au ministère de l'aviation, qui est actuellement à étudier sa requête.

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé jeudi S. E. le cardinal Fumasoni-Biondi préfet de la Congrégation de la Propagande. Le nouveau cardinal était délégué apostolique à Washington depuis plusieurs années.

SYDNEY, Australie.—Les exportateurs de grains ici ne trouvent pas sérieuse la suggestion des Etats-Unis de restreindre la production du blé. Les chefs agrariens considèrent le projet comme "fantastique et impraticable".

La rédistribution des sièges électoraux

Un nouveau comté serait ouvert dans l'Ouest central de l'Alberta—Le comté de West-Edmonton comprendrait St-Albert et les environs—Morinville et Legal feraient partie du nouveau comté

OTTAWA.—Comme on l'annonçait la semaine dernière, le gouvernement fédéral est à préparer ses projets de rédistribution des comtés dans tout le Canada. Ici, en Alberta, les comtés de Calgary et d'Edmonton-ouest subiraient certains changements assez importants. Dans d'autres comtés, les changements seraient plutôt de moindre importance. On parle beaucoup de la création d'un nouveau comté qui porterait le nom de Jasper. Il serait borné au nord par le comté de Peace River, au sud par le comté de Red Deer, au sud-est par le comté de Wetaskiwin et par une petite partie de ce qui constitue actuellement le comté d'Edmonton-ouest. A l'ouest, il serait borné par la frontière de la Colombie anglaise et comprendrait en plus d'Edson et du district minier de cet endroit, les paroisses de Morinville et de Legal qui se trouvent actuellement dans le comté d'Edmonton-ouest.

Le nouveau comté d'Edmonton-ouest comprendrait St-Albert, une partie de la campagne environnante à l'ouest et au nord de la ville d'Edmonton, plus la partie qui s'étend jusqu'à la frontière où commence le comté d'Edmonton-est. Fort Saskatchewan ferait partie du comté d'Edmonton-ouest. Aucun changement ne serait fait dans le comté d'Edmonton-est.

Commentant cette tentative de rédistribution, le "Journal" d'Edmonton dit que la population d'Edmonton-est a augmenté depuis dix ans de 36,263 à 48,865 et que celle d'Edmonton-ouest a augmenté de 38,748 à 51,584. Ces gains, pensait-on, seraient suffisants pour songer à l'exclusion de ces deux comtés de la plus grande partie des districts ruraux et d'en faire des comtés surtout complètement urbains. On a donc le droit de rester surpris d'apprendre qu'on a l'intention de ne pas toucher au comté d'Edmonton-est, mais d'ajouter au comté d'Edmonton-ouest le district de Fort Saskatchewan après y avoir détaché les districts de Morinville et de Legal qui seraient compris dans le nouveau comté de Jasper. La ville de Fort Saskatchewan se trouve actuellement dans le comté de Végreville et de plus, comme elle se trouve à l'est de la ville, cet arrangement semblerait fort étrange.

L'abolition des surplus du grain

Roosevelt voudrait abolir le surplus du grain — Le Canada est intéressé dans la question—L'abaissement des barrières tarifaires

WASHINGTON. — L'administration Roosevelt a déclaré ces jours-ci qu'elle se préparait à faire des avances à certaines autres nations en vue d'une action concertée pour abolir les surplus du grain et abaisser les barrières tarifaires. A preuve de sa sincérité en l'occurence, le gouvernement américain veut obtenir du Congrès des pouvoirs importants pour contrôler la production fermière et il affirme ouvertement qu'il est prêt à mettre en pratique ce qu'il prêche en diminuant ses tarifs pourvu que son exemple soit suivi par les autres nations.

L'on apprend que les Etats-Unis ont déjà discuté avec des représentants d'autres nations l'abaissement de la production du blé jusqu'au niveau de la consommation mondiale, et cela au moyen d'une entente entre les principaux pays producteurs de blé, dont le Canada. On croit maintenant que ce fut là le sujet d'une récente entrevue secrète entre le président Roosevelt et l'hon. W. D. Herridge, ministre canadien à Washington.

M. Roosevelt croit que le Congrès répondra rapidement à un message qu'il lui a envoyé sur le problème agraire. Dans ce message, le président demande l'autorité nécessaire pour diminuer la production des produits agraires dont l'excès actuel a contribué à baisser la valeur. Le gouvernement recevrait en même temps l'autorisation de louer une partie des fermes du pays afin de circonscrire la production.

Les discussions, jusqu'à présent, n'ont porté que sur un produit—le blé. Bien que le Canada seul ait été apparamment consulté, d'autres nations productrices de blé, telles que l'Australie et l'Argentine, seront probablement consultées par les voies diplomatiques usuelles. Il se peut que la question soit finalement résolue à la conférence économique internationale de Londres, cet été.

Des autorités du secrétariat américain affirmaient aujourd'hui que les Etats-Unis recherchaient un abaissement réciproque des tarifs. Cette opinion ouverte montre exactement quelle est l'attitude de Roosevelt envers les hautes barrières tarifaires. Le secrétaire Roper du ministère du Commerce affirmait que les Etats-Unis étaient fatigués d'une politique "qui les avaient mis à dos avec le reste du monde".

La session fédérale

La Chambre des Communes a voté en seconde lecture le bill ministériel des chemins de fer basé sur les recommandations de la commission Duff

OTTAWA.—Aux applaudissements prolongés des partisans du gouvernement, la Chambre des Communes a passé en seconde lecture, jeudi soir, le bill ministériel des chemins de fer basé sur les recommandations de la commission Duff. Le vote fut de 120 voix contre 65.

Ralliant à eux sept libéraux, deux indépendants et cinq fermiers-unis, les conservateurs formèrent une majorité de 55 voix en faveur de cette mesure qui fut combattue par 56 libéraux, quatre travaillistes et cinq fermiers-unis.

Cette législation ferroviaire établit un conseil de trois commissaires pour administrer le Canadien National, elle enjoint au Canadien National et au Pacifique Canadien de coopérer pour réduire les dépenses et elle stipule qu'un tribunal d'arbitrage devra trancher les différends entre les deux compagnies.

Ce débat de deux semaines a pris fin après que l'hon. R. J. Manion, ministre des chemins de fer, eut défendu pendant une heure le projet du gouvernement. M. Manion reprocha aux libéraux d'avoir fait entrer la politique dans la discussion, et il réaffirma l'opposition du gouvernement à toute idée d'amalgamation, disant que les conservateurs n'ont aucunement l'intention de saboter le Canadien National. Il ajouta qu'en 1929, "une pression publique, politique ou autre provoqua la construction d'hôtels, de navires et de services additionnels qui contribuèrent grandement à acculer le réseau national à ses difficultés financières actuelles."

Le ministre termina en invitant toute la députation à considérer le bill sans aucun esprit de parti lorsqu'il sera discuté clause par clause en comité. "Nous rechercherons des suggestions de tous les coins de la Chambre", dit le ministre.

L'hon. Ian MacKenzie, libéral, de Vancouver-centre, dirigea l'attaque contre cette mesure, prétendant qu'elle n'améliorerait rien à la situation actuelle du transport en ce pays. Il qualifia le conseil des commissaires de "triumvirat tory", et dit que si le bill était adopté, il travaillerait sans relâche pour obtenir son rappel et pour redonner au peuple canadien son plein contrôle sur le Canadien National.

Les libéraux à voter pour la seconde lecture furent: MM. Euler, Power, Jacob, Gershaw, Chevrier,

(suite à la page 4)

S. E. le cardinal Villeneuve reçoit le chapeau rouge

S. S. Pie XI le lui remet en présence de milliers de personnes

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé, jeudi, Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, membre de la Congrégation de la Discipline des Sacrements, de la Congrégation de la Propagande et de la Congrégation de la révérende Fabrique de Saint-Pierre.

C'est à la suite de la cérémonie du consistoire public que Sa Sainteté a procédé à ces nominations. La cérémonie de remise du chapeau cardinalice est l'une des plus grandioses que l'on connaisse dans l'Eglise. Elle s'est déroulée jeudi matin en grande pompe à Saint-Pierre et non pas dans la salle des Bénédictions comme la chose s'était toujours faite depuis 1924. Des milliers de personnes y assistaient et l'on y voyait des représentants de la royauté, de l'aristocratie, du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège ainsi que de nombreux prélats qui se trouvaient à Rome.

Un peu après neuf heures, les nouveaux cardinaux, Son Eminence Mgr Villeneuve, Son Eminence Mgr Fumasoni-Biondi, ex-délégué apostolique à Washington, Son Eminence Mgr Dolci, qui était jusqu'à présent nonce en Roumanie, Son Eminence Mgr Innitzer, archevêque de Vienne, Son Eminence Mgr Fossati, archevêque de Turin, Son Eminence Mgr della Costa, archevêque de Florence, se sont rendus à la chapelle Sixtine. C'est là, sous le tableau du "Jugement dernier", de Michel-Ange qu'ils ont prêté devant le cardinal vice-chancelier et plusieurs autres cardinaux le serment de se montrer dignes de l'honneur qui leur est conféré, d'être fidèles au Pape et de travailler pour la gloire de Dieu et de l'Eglise.

Le nombre des membres du Sacré-Collège est maintenant de 58, dont 30 Italiens et 28 étrangers. Le nombre des cardinaux est de 70 en théorie, mais ce chiffre n'est jamais atteint dans la pratique.

—oOo—

L'état de la monnaie en circulation

Le 28 février, dit M. Rhodes, il y avait des billets du Dominion en circulation pour $175,701,103

OTTAWA.—Le ministre des finances, M. E. N. Rhodes, a fourni des renseignements très intéressants à M. J.-A. Bradette, libéral de Témiscamingue-nord, sur l'état de nos réserves d'or et de la monnaie en circulation. Le 28 février dernier le montant total des billets du Dominion en circulation était de $175,701,103. Ces billets étaient, à ce moment, garantis par une réserve d'or de $70,348,325. A la même date la dette consolidée du Canada était de $2,715,710,607. Le 31 janvier dernier les réserves d'or des banques à charte étaient $45,043,000; et elles garantissaient des billets en circulation dont la somme totale s'élevait à $116,878,000.

—oOo—

La bière aux E.U.

La Chambre des représentants vote avec enthousiasme le bill qui en autorise la vente

WASHINGTON.—La Chambre des représentants des Etats-Unis a voté la semaine dernière avec enthousiasme le bill autorisant la vente de la bière, la troisième grande mesure proposée par le président Roosevelt, après un débat animé de trois heures au cours duquel les prohibitionnistes ont vainement essayé de bloquer le bill. Le vote a été de 316 à 97, l'opposition prohibitionniste se composant de 58 démocrates et de 39 républicains, y compris le représentant Greenwood de l'Indiana, le whip démocrate, et le représentant Snell, du New York, le leader républicain.

OTTAWA.—L'hon. R. J. Manion, ministre des Chemins de fer, a annoncé que la Commission canadienne de la radio achètera le système de radio-diffusion du Canadien National. La Commission prendre sous sa direction le personnel des postes du C.N. R. On comprend que la vente comprend trois postes: Vancouver, Ottawa, et Moncton, N.B.

A la conférence du désarmement à Genève

"Jamais, depuis 1914, on n'a autant parlé de guerre"—Les propositions de M. MacDonald pour la paix

GENEVE.—La situation devient de jour en jour plus difficile à Genève, où l'on éprouve vivement le besoin de rétablir la confiance entre nations. Selon la formule du Times de Londres, "jamais depuis 1914 on n'a autant parlé de guerre".

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacDonald, a communiqué à la conférence de désarmement, jeudi matin, une nouvelle proposition britannique pour assurer la paix. Cette proposition concerne les pays européens continentaux au point de vue des effectifs et au point de vue des armes. L'Allemagne obtiendrait un maximum d'effectif de 200,000 hommes, soit le double de ce que lui permet le traité de Versailles. La France garderait 200,000 hommes pour la défense du pays et 200,000 hommes pour la défense des colonies; l'Italie, 200,000 hommes pour la défense du pays, 50,000 pour la défense des colonies. L'armée française se trouverait, de la sorte, réduite d'un tiers.

Les effectifs de l'Autriche seraient fixés à 60,000 hommes, ceux de la Hongrie, à 60,000 et ceux de la Bulgarie, aussi à 60,000.

Les alliés de la France obtiendraient les effectifs suivants: Pologne, 200,000, Roumanie, 150,000, Tchécoslovaquie, 100,000.

La Russie aurait droit à 500,000 hommes.

Il n'est pas question de limiter les effectifs des autres pays, y compris la Grande-Bretagne.

Au point de vue des armes, la proposition comporte la réduction du nombre des chars de combat et des canons à longue portée, l'interdiction du bombardement aérien et l'abolition de l'aviation militaire avec certaines garanties pour que les avions qui servent à des fins commerciales ou autres ne puissent être transformés en avions militaires. Le projet stipule en outre une conférence de tous les signataires du pacte Briand-Kellogg toutes les fois que l'une des clauses du pacte aura été violée.

Le traité naval de Londres serait appliqué à la France et à l'Italie. Les puissances ne construiraient plus que des cuirassés. L'Italie toutefois aurait droit de construire un vaisseau pour contrebalancer le croiseur français Dunkerque.

Toutes les limitations proposées seraient en vigueur durant cinq ans, au cours desquels des commissions internationales spéciales seraient chargées de régler les problèmes politiques les plus dangereux. Avant la fin des cinq ans, il y aurait une nouvelle conférence de désarmement.

Bénédiction d'un nouveau couvent

A la mission Saint-Henri, Fort Vermilion

Nous recevons du R. P. Joseph Habay, O.M.I., supérieur de la mission St-Henri, de Fort Vermilion, le télégramme suivant:

Fort Vermilion, Alta.

La Survivance,
Edmonton, Alta.

Jeudi dernier, 16 mars, eut lieu la bénédiction du nouveau couvent de la mission St-Henri dont une partie reste réservée pour remplacer celui qui a été détruit par le feu le 7 octobre 1932.

Etaient présents: le personnel de la mission, les Soeurs de la Providence, les enfants de l'école dépassant la centaine, ainsi que les ouvriers désireux de marquer par leur présence leur reconnaissance à Dieu de la reconstruction du couvent et de la partie destinée à l'hôpital. Après la bénédiction, les petits enfants, à genoux et les mains jointes, ont fait une prière pour les bienfaiteurs qui les ont aidés à retrouver une nouvelle demeure, prière qu'ils font chaque matin après la messe.

On a fait également remarquer que cette date du 16 mars était l'anniversaire du premier incendie qui eut lieu il y a 19 ans, en 1914, et qui détruisit alors le premier couvent construit par le regretté Mgr Joussard. C'est exactement cinq mois et dix jours après le second incendie du 7 octobre dernier que les dévouées Soeurs de la Providence prennent possession de leur nouvelle résidence.

Tout n'est pas fini, les matériaux nous manquent. Il nous faut attendre les premiers bateaux du printemps; mais le premier étage est au moins habitable.

Deux et même trois chambres ont été aménagées pour recevoir les premiers malades. Le premier, un jeune homme de la tribu des Castors, presque mourant, a été amené l'avant-veille de l'ouverture; l'autre, une indienne de la tribu des Esclaves, complètement paralysée a été transportée en aéroplane du lac des Foins et introduite dans la nouvelle chambre de l'hôpital par le Dr Hamman et le constable Cameron. Ces deux patients sont maintenant entre les mains de notre dévouée garde-malade.

L'hiver a été long et plus rigoureux que jamais. Malgré cela, les travaux n'ont pas été interrompus. C'était un acte de charité à accomplir à l'égard de celles qui avaient perdu leur demeure.

Ce que nous n'avons pas pu encore faire, j'espère que la divine providence nous en fera trouver le moyen par ceux qui liront ces lignes dans la Survivance.

R. P. Joseph Habay, O.M.I.

La session provinciale

L'honorable premier ministre répond vigoureusement aux adversaires de son gouvernement—M. McKeen, député ministériel, n'a pas aimé l'attitude optimiste de M. Brownlee—M. Howson accuse le ministre des travaux d'avoir dilapidé de l'argent—La loi des homesteads—M. Déchêne reproche au gouvernement sa partialité.

L'hon. premier ministre a pris part au débat sur le budget en répondant vigoureusement aux attaques des adversaires de son gouvernement. Dans un solide discours, il reprocha à l'opposition ses critiques injustifiées et déclara que les banques n'avaient nullement dicté le budget équilibré qui venait d'être présenté devant la Chambre. L'Alberta, comme province, détient le meilleur rang dans tout l'Ouest, dit le premier ministre; et elle a fait ce qui était humainement possible pour équilibrer le budget.

M. Brownlee nia les accusations lancées contre le gouvernement qui, disait-on, paie certains salaires trop élevés à un trop grand nombre de fonctionnaires. Lorsque les prochaines coupures de salaires auront été mises en vigueur il n'y aura que cinq fonctionnaires qui recevront plus de $5.000 par année.

Au sujet des dépenses de voyages, le premier ministre soutint qu'elles ne se chiffraient pas par $800,000 comme l'avait insinué M. L. A. Giroux. D'après les chiffres fournis par le vérificateur provincial, le total des dépenses de voyages ne dépasserait pas $195,000.

Les conditions économiques actuelles exigent, dit le premier ministre, que le problème si compliqué du rajustement des dettes soit résolu de façon à donner entièrement justice aux parties intéressées.

M. Brownlee ne dit mot de la révision de l'impôt sur le revenu. Il déclara cependant que si l'estimé budgétaire relatif à l'impôt était plus élevé cette année que l'année dernière, c'était parce que le gouvernement espérait percevoir des revenus de sources plus nombreuses que l'année dernière.

Le premier ministre déclara en outre que le gouvernement était prêt à coopérer avec n'importe quel groupe de la Chambre. Toute coopération basée sur le désir mutuel de travailler à l'amélioration des conditions économiques de la province serait vue d'un bon oeil par les députés ministériels, dit-il.

(Suite à la page 4)

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous lisons dans le Devoir du 15 mars, un article de M. Omer Héroux, intitulé, "Le français et la radio".

Afin de renseigner nos membres sur cet article, nous le reproduisons en entier:

"Une récente dépêche publiée dans la "Patrie" nous annonçait que "des programmes canadiens français seront sous peu transmis d'une côte à l'autre".

"Tant mieux, si cela veut dire que l'on se décide à traiter de la même façon, avec les mêmes égards, les deux langues officielles du pays. Il est seulement malheureux qu'on ne l'ait pas fait tout de suite et qu'on ait contraint, notamment, les associations canadiennes françaises de l'Ouest à des protestations qui n'ont peut-être pas été très agréables à la Commission fédérale de la Radio.

"Nous avons déjà signalé et résumé les lettres adressées à M. Charlesworth, le président de la Commission, par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et par l'Association canadienne française de l'Alberta. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, comme il fallait bien s'y attendre, n'ont pas été plus lents à se remuer. "La Liberté", de Winnipeg, note même à ce propos que tous les Français de l'Ouest ont rapidement, dans cette petite campagne, fait preuve d'un beau sentiment d'unité, d'un bel instinct de collaboration. Son article s'intitule précisément "Le front uni de l'Ouest."

"Félicitons nos compatriotes de l'Ouest et, ce qui est plus important, appuyons-les franchement. Que les gouvernants aient bientôt, dans quelque domaine que ce soit, à se rendre compte qu'on ne touchera point aux droits de notre langue—l'une des langues officielles du pays, il ne faut jamais l'oublier—sans que les protestations s'élèvent d'un bout à l'autre du pays.

"Est-il besoin d'ajouter que jamais mouvement comme celui auquel nous applaudissons n'eût été possible sans l'existence des associations nationales et des journaux français de l'Ouest? Nous avons tous un extrême intérêt à la survivance des uns et des autres."

Voici, en quelques mots ce qu'en pense M. Héroux! Bien que très éloigné de nous, il nous juge d'après nos actions. Et tout le monde fait la même chose.Loin de nous, l'idée d'ajouter à cet article. Nous le soulignons simplement parce que nos compatriotes de l'Est ont les yeux sur nous. Ils nous surveillent comme des aînés doivent le faire et applaudissent à nos succès. Si nous avons besoin d'aide, ils sont toujours là pour nous appuyer. Le dernier paragraphe surtout devrait impressionner les Franco-Albertains et leur faire comprendre que leur Association n'est pas une oeuvre vaine. En effet, si nous n'avions pas d'Association, il n'y aurait pas moyen de s'unir pour revendiquer ce qui, de droit, nous est dû.

Il ne faut pas toutefois oublier que si nous faisons la lutte pour la conservation de la langue, nous ne le faisons qu'avec l'idée première que nous ne conserverons notre foi qu'en conservant notre langue.

Pour souligner l'importance de la conservation du caractère et des moeurs propres à une nationalité, Mgr Peterson, évêque de Manchester, N.H., comparait la foi à un liquide précieux déposé dans un vase dont l'enveloppe ou les parois sont précisément ce caractère et ces moeurs. Que l'on brise l'enveloppe, et l'on risque de perdre le précieux contenu qu'est la foi. Malgré toutes ces affirmations, il y a encore des gens qui se demandent à quoi sert une Association comme la nôtre?

Une chose est certaine: il y a un plus petit nombre d'apostats parmi les Canadiens français que dans n'importe quel autre groupe! Nous travaillons pour garder intactes nos paroisses franco-albertaines. Nous travaillons pour donner à nos enfants une éducation vraiment catholique et quand nous disons vraiment catholique que nous voulons dire française et catholique. Les obstacles à surmonter nous paraissent, et quelquefois sont, de vraies montagnes, mais si tout le monde voulait se donner la main, comme il serait facile de vaincre. Il ne faut pas oublier que les quelques inconvénients passagers qui nous viennent quelquefois des têtes dirigeantes ne dureront pas toujours. Ces têtes dirigeantes passeront, mais notre mentalité survivra, si nous savons réunir toutes nos forces et nous encourager mutuellement.

Ne nous faisons pas tirer l'oreille!

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Lettre de Fadette

Est-il nécessaire d'insister pour vous faire admettre, amis lecteurs, que la femme est absolument responsable de la direction morale de la société, de ses coutumes et de ses moeurs?

C'est elle qui peut créer une atmosphère de délicatesse, de pureté, de distinction morale, de foi, sans laquelle les esprits les mieux disposés manquent toujours de quelque chose.

Instinctivement plus croyante que l'homme elle encourage la pratique religieuse et elle en donne l'exemple toujours plus puissant que tous les discours?

Alors, quand tout va moins bien, que le luxe et le plaisir sortent des bornes raisonnables, que le sens moral diminue, que l'esprit de famille s'affaiblit, est-ce la faute de la femme?

Oui, hélas! Chacune de nous a sa part de responsabilité dans tous ces dangers qui menacent actuellement la famille et la société.

Légèreté, ignorance, faiblesse, lâcheté induisent les unes et les autres à laisser faire, même quand c'est, non seulement imprudent, mais mal.

Puisque toutes étant plus ou moins coupables, toutes doivent s'éveiller à la réalité et essayer de comprendre que les femmes ont beaucoup à faire pour réparer les erreurs actuelles et en prévenir de plus grandes.

Je ne sais qui a dit que les femmes vivent d'un coup d'oeil et d'un coup d'aile.

Ce quelqu'un connaissait les femmes! Les femmes, en effet, voient rapidement et juste, leur enthousiasme répand la joie et la chaleur de la vie, à condition, bien entendu, qu'elles se posent en gardiennes de tout ce qui est bon et bien.

C'est notre rôle, un rôle tout de beauté. Bien compris, il remplit toute une vie de femme et l'élève très haut.

Mais, ce rôle n'est pas toujours accepté!

Nombre de femmes ferment volontairement les yeux pour ne pas le voir; d'autres, le connaissent, le mettent de côté par paresse; et peut-être, les plus nombreuses sont-elles celles qui se laissent envahir par cette espèce de découragment exprimé par "l'à-quoi-bon" de la bande des âmes lâches dont chacune de nous fait partie à ses heures grises!

D'ailleurs, en général, toutes nous nous laissons trop absorber par les occupations et les soucis matériels. Remarquez le mot absorber. Nous pourrions avoir la même vie occupée, en gardant notre esprit libre, en ne lui permettant pas de s'abîmer dans le seul travail quotidien.

Trop souvent nous nous laissons vivre, ballottées par la bonne ou la mauvaise fortune, travaillant beaucoup, endurant courageusement, mais pensant peu à nos grandes responsabilités et à notre puissance d'influence incontestable dans notre entourage immédiat et, plus que nous le pensons, dans tout notre pays.

Je le répète, les femmes qui ont conscience de leur véritable mission et qui s'y dévouent sont des éveilleuses d'âmes et les gardiennes de toutes les saintes et fortes traditions qui ont fait la grandeur du Canada.

Elles sont également les dispensatrices de la joie et du bonheur: elles les doivent à ceux qui les entourent, et celles qui ne les donnent pas à plein coeur manquent à l'un de leurs plus grands devoirs.

Parents, maris, enfants, amis attendent des femmes cette lumière sans laquelle la vie est si triste! Les familles qui en sont privées sont bien à plaindre!

Il y a des femmes, hélas! qui du bien lui-même savent extraire du mécontentement.

Leur mari est bon, travailleur, dévoué au soutien et au bien-être de sa famille: elles jouissent d'une aisance satisfaisante, elles ont de beaux enfants... de ces précieux éléments de bonheur, elles ne tirent que tristesse et mauvaise humeur!

Dans le jardin de leur vie, elles ne regardent pas les roses et elles se déchirent aux seules épines des rosiers, n'ayant pitié ni d'elles-mêmes ni de ceux qui vivent avec elles.

FADETTE.—(Le Devoir).

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

A la salle paroissiale, sous la distinguée présidence de leur bon Père curé, les avant-gardistes de l'A.C.F.A. de Falher tiennent leur réunion générale, le mercredi, 8 mars.

Après la prière, M. Eudore Daoust souhaite la bienvenue au R. P. curé et aux amis venus pour assister à notre assemblée.

Les minutes de la réunion du 7 février sont lues par Mlle Lucienne Morin; elles sont ensuite adoptées sur proposition de M. Antoine Bugeaud et secondé par Mlle Eva Desfossés.

Suit la correspondance laquelle consiste en une lettre reçue de Soeur Marie de Gethsémani en réponse aux voeux adressés pour sa fête; une deuxième lettre nous fut adressée par les membres du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C. d'Edmonton. Dans cet envoi on nous propose un travail de composition et l'on fait appel à notre générosité en faveur du concours de français. Après l'énoncé de cette lettre, les propositions suivantes sont adoptées:

1. Proposé par Mlle Jeanne Leduc et secondé par Mlle Yvette Viens: "Que le sujet de composition "Pourquoi les concours de français?" soit adopté par tous les cercles."

2. Proposé par Mlle Gilberte Gagnon et secondé par Mlle Marie-Jeanne Viens: "Que nous répondions affirmativement à l'appel en faveur du concours de français dans les deux dernières semaines de mai."

Au cours du mois de février le cercle Saint-Jean-Baptiste a eu l'insigne honneur de recevoir une lettre de M. l'abbé Lionel Groulx, en réponse à un vote de félicitations qui lui fut adressé par la secrétaire du dit cercle. L'exécutif général a cru bon d'en donner connaissance à tous les avant-gardistes réunis en assemblée générale; cette lettre toute remplie des idées patriotiques d'un "auteur de chez-nous", fait éclore dans l'esprit de Mlle Marie-Jeanne Viens la proposition suivante:

"Que l'on étudie davantage les écrits de nos auteurs canadiens et que nous les encouragions par l'appréciation que nous ferons de leurs oeuvres." Mlle Diane Villeneuve seconde Mlle Marie-Jeanne Viens.

Dans le but de savoir où en est l'Avant-Garde quant aux propositions passées précédemment, Mlle Gilberte Gagnon propose:

"Qu'à chaque réunion on fasse le relevé des propositions précédentes afin de s'assurer si elles sont exécutées oui ou non." Cette suggestion étant secondée par Mlle Jeanne Leduc Mlle la secrétaire générale s'exécute dès ce soir.

Nous passons ensuite à la discussion des constitutions. Les nombres 21 à 30 sont expliqués et commentés par Mlles Yvette Martineau, Mélina Larochelle, Bénédicta Dusseault, Lucienne Frédette, Laurence Ethier et MM. Léo Beaudoin, Albert Dupuis, Joseph Laflamme et Emile Gamache.

Le programme proprement dit de la soirée débute par le chant: "Restons français".

Au cercle Sacré-Coeur revient l'honneur de présenter la partie littéraire. Après récitation par Mlle Irène Ethier du poème de Louis Fréchette "Missionnaires et Martyrs", M. Bernard Viens nous entretient de l'histoire de la littérature canadienne et donne la biographie de Louis-Honoré Fréchette.

Les cercles Notre-Dame du Sacré-Coeur, Sainte-Anne et St-Jean-Baptiste se partagent l'heure nationale. Sous forme de saynète les membres du premier cercle nous entretiennent des "Sauvages". Mlle Diane Villeneuve du cercle Sainte-Anne nous donne une leçon sur "Champlain". Comme le cercle St-Jean-Baptiste ne veut pas rester en arrière il présente un dialogue avec surprise "à la feuille d'érable" pour nous causer de Maisonneuve. Parmi les chants de Larrieu on choisit le plus approprié pour terminer cette intéressante causerie.

Aux cercles Saint-Antoine et Guy de Fontgalland de nous instruire de l'Histoire Sainte: "La création" nous est présentée sous forme de saynète par les membres du cercle St-Antoine. Les banjamins de l'Avant-Garde font passer dans une joûte tout leur savoir sur "nos premiers parents".

Tel que demandé à la dernière réunion nous avons deux morceaux de musique grâce au dévouement de Mlle Paulette Rentiers et de MM. Emile Gamache et Roland Hardy.

Viennent ensuite les compositions de Mlle Blanche Dumont du Cercle Sacré-Coeur sur le proverbe: "Ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui."

Mlle Léonie Poirier du cercle St-Jean-Baptiste sur le proverbe: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi".

M. Armand Mailhot du cercle Ste-Anne sur "Le cultivateur".

Mlle Jeannette Lavoie du cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur sur "Nos devoirs envers nos bons parents".

Notre R. P. curé exprime le bonheur goûté au cours de cette soirée. Il nous félicite de l'initiative prise d'écrire à nos auteurs canadiens et nous engage à poursuivre nos études. Nos programmes de réunions générales semblent l'intéresser beaucoup puisque notre dévoué Père curé nous cause la joie de l'entendre s'inviter dès ce soir pour notre prochaine réunion. Pour tout le dévouement que vous déployez envers nous, nous vous disons, bon Père, notre plus beau merci.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par Mlle Florence Gamache et secondé par Mlle R. Gervais.

Avant de nous retirer nous entonnons notre chant national.

NOUVEAU CERCLE

Au cours de la dernière semaine, les plus petits de l'école Sainte-Anne, Falher, se sont organisés en Avant-Garde. Sous la conduite de leur dévouée directrice soeur Marie de Ste-Wilfrida avaient lieu les élections des principaux officiers. En voici le résultat:

M. Hervé Langelier, président;
M. André Gagnon, vice-président;
Mlle Dora Gamache, secrétaire.

Les conseillers seront choisis à la prochaine assemblée.

Pour cette première réunion, on passe les propositions suivantes:

1. "Que l'on porte attention pour dire "moi, toi".

2. "Qu'une joute d'épellation soit préparée pour la prochaine assemblée."

Afin d'apprendre comment conduire une assemblée, les nouveaux sujets de l'Avant-Garde acceptent d'assister à la réunion du cercle Guy de Fontgalland laquelle doit avoir lieu le mardi, 14 mars.

Nouveaux avant-gardistes, nous vous souhaitons plein succès dans ce nouveau genre de travail.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. La réunion de vendredi, le 10 mars, est des plus agréable. A 3 h., les membres se hâtent de prendre leurs places car notre travail "d'action nationale" est de plus en plus intéressant, et il nous tarde d'entendre les comptes rendus. L'exécutif central de l'Avant-Garde nous fait part de deux lettres de grande importance écrites au cours de la semaine pour protester contre l'oubli des droits des Canadiens français. Nous secondons de tout coeur nos aînés dans la revendication de nos droits.

Le compte-rendu des points de bon langage classe M. Edouard Requier premier du camp "Dollard des Ormeaux", et Mlle Elise Bourque première du camp "Madeleine de Verchères". Pour ce qui est du travail de classe le camp St-Guy a eu son oriflamme à l'honneur la semaine dernière, mais le résultat des points aujourd'hui rend la palme au camp St-Léon; cependant les deux bannières seront arborées vu que la différence des points est bien minime.

A la dernière assemblée, M. P. E. Maisonneuve avait été proposé pour donner une leçon d'analyse littéraire. Il choisit pour sujet le joli sonnet du Marquis de Ségur "Le soir", et en maître avisé il prépara avec soin son travail au cours de la semaine, de sorte que la leçon fut un réel succès; notre président général sut certes faire honneur au cours supérieur. Il nous avait d'ailleurs donné un aperçu de son talent dans une revue des termes algébraïques enseignés en français par notre maitresse. A son tour Mlle Rose Boulet fait la récapitulation des termes géométriques appris depuis le commencement de l'année dans la langue maternelle. Notre jeune institutrice ne se contente pas de donner sa leçon; elle assigne un travail d'application d'étude pour la prochaine réunion, en rapport avec la leçon donnée. Le programme d'étude de la province nous obligeant à apprendre les matières du cours anglais, il s'ensuit que notre vocabulaire est plutôt restreint, quand aux sujets classiques. Pour remédier à cette lacune, notre dévouée maitresse s'est imposée la tâche de nous donner un enseignement tout à fait bilingue; ainsi depuis janvier, nous avons appris à écrire lettres d'affaires de toutes sortes en français aussi bien qu'en anglais. Nous réalisons de plus en plus combien nous sommes favorisés d'avoir une école bilingue où la langue française est en honneur, tandis que tant de petits canadiens français sont privés de ce privilège, et nous faisons des voeux pour que avant longtemps tous nos compatriotes de langue française jouissent du même avantage que nous.

Comme toujours nous égayons notre réunion par des refrains canadiens: aujourd'hui nous chantons "Sur la route de Donnelly" (Berthier).

La prière et l'hymne national terminent l'heure toujours très agréable de l'Avant-Garde.

Claudette Brûlé,
élève de 7ème année.

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

La première assemblée du mois de mars réunit cent pour cent des membres avant-gardistes. Tous prirent une part active dans le travail qui devait s'accomplir pendant ce mois.

Nous ne devons pas oublier de mentionner en réponse de la lettre circulaire envoyée à toutes les Avant-Gardes, que nous tenons à faire notre part pour le concours de français. Nous souhaitons toujours que nos efforts soient couronnés de gloire au mois de juin.

Dans nos compositions de cette semaine nous avons traité avec beaucoup de soin le sujet de "Mère Marie de l'Incarnation". Parmi nos meilleures compositions nous remarquons celles de Germaine Lapointe, de Eva Brault, de Hélène Rouillard, de Juliette Journault et de Florence Gagné. On remarque aussi que l'ouvrage de ces élèves a été fait avec beaucoup de soin et beaucoup d'attention. Espérons que les autres feront de même.

Dans notre composition d'aujourd'hui nous avons pris Madame de la Peltrie. Comme notre classe est composée de quatre-vingts pour cent de filles, nous avons choisi les titres pour les filles. Les garçons auront leur part la semaine prochaine.

Dans l'histoire de Madame de la Peltrie nous voyons dans son travail beaucoup d'obstacles à surmonter. Elle était une de ces vaillantes religieuses de Québec—les Ursulines—qui ont fait tout dans leur pouvoir pour aider les missionnaires et les explorateurs dans la civilisation de la Nouvelle-France. Celle-ci comme Mère de l'Incarnation nous montre une grande foi et une grande bonté envers ces êtres barbares qui étaient à leur soin, et une patience sans limite. Nous continuerons donc à la prochaine assemblée l'étude d'un autre héro de notre pays.

Notre assemblée se termina par le chant national "O Canada".

Voici le résultat des examens du mois de février pour le français et l'anglais:

Grade IX. Florence Gagné.
Grade VII. Germaine Lapointe, Jeanne Desaulniers.
Grade VI. Léo Robinson, Jean-Charles Journault.
Grade V. Juliette Journault, Blandine Vaillancourt.
Grade IV. Juliana Journault, Alfred Vaillancourt, Roméo Fouquette.
Grade III. Noëlla Robinson, Gertrude Brault, Annie Devlin.
Grade II. Armand Desaulniers, Marguerite Rouillard, Lucille Robinson.
Grade I. Cécile Robinson, Clémence Gagné.
Grade A. Madeleine Rouillard, Pierre Brault.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

Après la prière nous avons eu la lecture des minutes qui furent acceptées. Ensuite Mlle Lorraine Déchêne voulut bien nous dire une petite récitation. Après discussion au sujet de la composition pour la semaine prochaine un petit devoir sur La Vérendrye remporta tous les suffrages. Comme nous désirons que ce soit un travail personnel et non pas une simple copie d'un texte quelconque notre directrice suggéra que nous comparions les aspirations du grand les facilités de transport du temps explorateur avec les réalités actuelles, avec celles d'aujourd'hui.

Pour terminer nous avons chanté un couplet aux "Sains Martyrs".

CERCLE DOLLARD DES ORMEAUX

La prière fut, comme d'habitude l'ouverture de notre assemblée. Ensuite nous entendimes la lecture des minutes qui furent acceptées telles que lues.

Il fut proposé par M. André Vallée et secondé par Mlle Mariette Dussault que le cercle Dollard des Ormeaux exprime le désir que les programmes français de l'Université et du Journal se continuent ainsi que les concerts français, vu le grand intérêt qu'ils suscitent dans toutes nos régions.

Un grand nombre de belles récitations furent écoutées avec intérêt par les membres de notre cercle. Tous manifestent le désir d'avoir le plaisir d'en entendre d'autres bientôt. Parmi les meilleures étaient celles de Mlles Marie-Laure Durocher, Flore Dargis, Jeannine Ouimet, Mariette Dussault.

Pour la semaine prochaine nous avons proposé et accepté d'apprendre le chant patriotique des Acadiens.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

C'est toujours avec plaisir que nous voyons arriver l'heure de notre assemblée. Après la prière et la lecture des minutes, lesquelles furent acceptées, suivirent les compositions sur Madeleine de Verchères. Parmi les meilleures étaient celles de MM. Fernand Baril, Armand St-Pierre et de Mlles Jeannette Bureau et Lucille Campeau.

Il fut ensuite proposé et résolu de nous surveiller cette semaine sur la politesse dans notre langage. Tous ceux qui manqueront sur les points que nous avons choisi sont exposés à entendre M. le président proclamer leur nom à notre prochaine assemblée. Mais le temps désigné pour notre réunion ayant déjà été prolongé, il fallut remettre nos autres projets à la semaine prochaine.

CERCLE STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Nous avons commencé notre assemblée habituelle du 10 mars par une courte prière, suivie de la lecture des minutes qui ont été acceptées.

Ensuite nous avons lu nos petites histoires dont celle de M. Julien Dargis a été choisie, comme étant la plus intéressante et la mieux composée. Il nous fit voir comment sainte Jeanne d'Arc a fait preuve d'un grand courage pour défendre sa patrie et que nous, comme avant-gardistes, nous devions faire notre possible pour garder notre belle langue.

Tout s'est terminé par un chant en l'honneur de notre patronne "sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus".

La secrétaire générale.

—oOo—

Le travail

L'homme le plus malheureux sur la terre est celui qui n'a rien à faire, ou plutôt qui croit n'avoir rien à faire. Il végète dans une apathie qui peu à peu détruit toutes ses énergies.

Le travail, nous dit l'Ecriture sainte, a été imposé à l'homme parce qu'il avait péché. Tout homme, qu'il le veuille ou non, doit travailler. C'est l'arrêt du maître de nos destinées: qui tend de s'y soustraire se condamne à la déchéance.

Personnellement, je ne puis comprendre qu'un homme, fût-il un Crésus, s'endurcisse dans l'oisiveté à moins qu'il soit un parfait idiot. L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau est fait pour voler. Le travail, tout en portant en soi sa récompense, cache le bonheur sous l'effort; il a procuré de douces jouissances, la paix de l'âme dans la conscience du devoir accompli.

L'homme oisif voit ses forces décliner, tandis que par le travail, l'entrainement, il les décuple. Le travail manuel est donc nécessaire au corps humain pour qu'il atteigne son plein développement. Il en est de même de l'intelligence qui s'anémie, si elle n'est tenue en activité constante.

Combien de gens ont des préjugés contre les intellectuels, les gens de plume. On les regarde presque avec mépris et on les croit des fainéants. Et pourtant, c'est dur et pénible de creuser une idée et de faire jaillir une pensée!

Le travail intellectuel est supérieur au travail manuel de toute la distance qui sépare la matière de l'esprit. Il développe les facultés, orne l'intelligence, et procure à celui qui s'y voue des jouissances ineffables.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par
Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

TROISIEME PERIODE
(suite)

18. Quelles sont les régions du Canada que Champlain a explorées?

Le plus beau titre de Champlain à notre reconnaissance n'est peut-être pas d'avoir fondé Québec; mais ce serait plutôt d'avoir exploré en tous sens notre pays, dont les premiers découvreurs n'avaient entrevu que la bordure.

Il apporta à cette oeuvre non seulement une intrépidité et une constance à toute épreuve, une science remarquable de la navigation et de l'art militaire, mais aussi une habileté peu commune pour dresser la carte des pays, qu'il a visités.

En 1603, sous M. de Chastes, Champlain avait remonté le fleuve, toisé le rocher et le détroit de Kébec, signalé Trois-Rivières comme propre à devenir le siège d'un établissement, constaté que Hochelaga était situé sur une île et dressé une carte des rapides de Lachine, que nous possédons encore aujourd'hui.

En 1604, nous le voyons en simple barque parcourir la baie de Fundy et explorer les côtes du Maine jusqu'au cap Cod.

En 1609, il remonte le Richelieu jusqu'au fond du lac Champlain.

Dès le printemps 1613, il remonte l'Outaouais jusqu'à l'île aux Allumettes. Il est un des premiers blancs, qui aient foulé le sol, coupé par la ville d'Ottawa. Sa statue, qui domine le parc Major, est là pour nous le rappeler. Nul doute qu'il en serait bien autrement flatté, si ceux qui lui ont élevé ce monument avaient eu assez de sens commun pour ne pas proscrire sa langue en exaltant sa mémoire.

En 1615, Champlain se rend en Huronie et explore la région des Grands Lacs, au prix des plus grandes fatigues et des plus grands dangers.

Il prend si bien connaissance de cet immense territoire que dans la carte qu'il en a dressée, il n'y a qu'une seule lacune de quelque importance: il n'a pas vu le grand fleuve sortir du lac Ontario.

Après avoir terminé l'exploration du pays; il fait l'inventaire de ses richesses naturelles et prédit que la Nouvelle-France ce sera avant tout un pays agricole.

De retour de ses voyages, Champlain offrit à Henri IV une description détaillée des pays qu'il avait visités ainsi qu'une collection de dessins coloriés de la faune et de la flore du Canada.

Si, dans la suite, la France n'a pas su tirer tout le profit possible des nouvelles découvertes, ce n'est pas parce qu'elle avait été mal informée.

Faillon prétend que Champlain aurait deviné les destinées de Montréal et que si les circonstances le lui eussent permis, il en aurait fait la capitale de sa colonie (?)

19. Que faut-il penser de l'action de Champlain qui déclare la guerre aux Iroquois? Donnez les deux côtés de la question.

En 1603, alors qu'il était lieutenant de M. de Chastes, Pont-Gravé, à la demande d'Anadabidjou, le grand sagamo des Montagnais, s'engagea solennellement, au nom des Français, à défendre contre les Iroquois les tribus amies, qui venaient porter leurs pelleteries à Tadoussac. Champlain, alors simple subalterne, fut témoin de cette promesse.

Le 18 juin 1609, Champlain, en route pour "un voyage de découverture du pays des Iroquois," fut mis en demeure d'exécuter sans retard la promesse de Pont-Gravé par une bande de 300 sauvages Hurons et Algonquins.

Champlain hésita d'abord, revint à Québec, consulta Pont-Gravé; mais comme les sauvages alliés insistaient, il partit avec eux, battit les Iroquois au lac Champlain et déchaîna par le fait même une guerre entre les Français et les Iroquois. Cette regrettable guerre ne prit fin qu'en 1701, mit souvent la colonie à deux doigts de sa perte et coûta bien des vies et des ruines.

La plupart des historiens ont absous Champlain; Charlevoix et Faillon surtout semblent l'avoir condamné sans rémission:

Voici les raisons:

Pour

a) La parole de la France était donnée; toute reculade aurait été une reculade et un déshonneur.

b) L'avenir de la colonie dépendait alors des sauvages alliés; il ne fallait pas les mécontenter.

c) Toutes les tribus connues demandaient notre intervention et sans retard. Nous étions à leur merci.

d) Champlain ne savait pas que les Iroquois étaient si dangereux et ne pouvait prévoir ce qui est arrivé plus tard.

e) Le maintien de la colonie exigeait le maintien de la traite coûte que coûte.

f) Les Iroquois étaient intraitables.

g) La vie entière de Champlain nous rassure sur sa droiture et sa sagesse.

En dernière analyse nous pensons que Champlain a fait pour le mieux dans les circonstances.

Contre

a) Pont-Gravé n'avait pas le droit d'engager la France. Les Iroquois n'avaient jamais attaqué les Français directement.

b) La colonie était trop faible encore pour courir cette aventure. Il aurait fallu parlementer, gagner du temps.

c) La seule tribu des Iroquois était plus à redouter que toutes les autres ensemble.

d) Champlain s'est laissé guider par son goût pour les aventures. Il aurait dû prévoir et s'informer. Il a manqué de prudence.

e) Un apôtre doit songer d'abord au salut des âmes. La conversion des Iroquois a été retardée.

f) Les américains s'en sont fait des amis fidèles.

g) Omnis homo mendax; tout homme est faillible.

20. Que savez-vous de la Compagnie des Cent-Associés?

En 1626, Champlain adresse à Richelieu un formidable réquisitoire contre les ceux, qui jusque là ont été chargés de la colonisation au Canada. Avec une autorité incontestable, il dénonce l'incapacité et la mauvaise volonté de toutes les Compagnies. Il rappelle à Richelieu que s'il y a en Europe des provinces à conquérir, il y a en Amérique tout un empire à conserver à la couronne de France.

Richelieu, éclairé sur la véritable situation, prend la résolution de se débarrasser des compagnies marchandes; mais il ne croit pas le moment venu de placer le Canada sur le pied d'une colonie royale. Il a encore recours à une compagnie; mais cette compagnie, il ne se contente pas de lui donner une charte; il la recrute, il l'organise, il lui impose un programme; bien mieux, il s'en proclame lui-même le chef.

Il recrute les nouveaux associés sur toute l'étendue du territoire français; mais surtout de l'intérieur, où se trouvent les Provinces agricoles. C'est là qu'il faut aller chercher les laboureurs. L'immigration viendra de Mortagne et du Perche pour Québec; les colons de l'Anjou fonderont Montréal.

Les Cent-Associés se répartissent ainsi, 25 nobles, 20 marchands, 15 bourgeois et 40 fonctionnaires.

Différences entre la nouvelle compagnie et les autres:

Compagnies marchandes

a) A base d'affaires.
b) Veulent faire de l'argent.
c) S'occupent de traite et négligent la colonisation.
d) Amènent au Canada n'importe qui et de préférence ceux qui n'ont pas l'idée de s'y établir.
e) Le président des compagnies soumet lui-même ses comptes.
f) Ne représentent qu'une classe: les marchands.
g) N'aident pas aux colons, mais les découragent.

Cent-Associés

a) A fonds patriotique.
b) Veulent en dépenser.
c) Font de la colonisation d'abord et du commerce par surcroît.
d) N'amènent que des sujets propres à coloniser le pays; après 1628 des catholiques seulement.
e) Richelieu est le suprême auditeur des Cent-Associés.
f) Représentent la France toute entière, oeuvre nationale.
g) En sont chargés pendant les trois premières années.

Par un édit, daté de mai 1628, Richelieu et Louis XIII imposent aux Cent-Associés l'obligation de n'envoyer au Canada que des **catholiques**.

Cette décision est prise à la demande de Champlain, de Mme de Guercheville, des Jésuites, etc., afin d'éviter les querelles intestines et les trahisons dans le genre de celle des frères Kirke.

Ce n'était pas là du fanatisme, mais une simple mesure de justice et de bon sens.

"Les Huguenots ont eu le Canada entre les mains de 1603 à 1633 et ils n'en ont rien fait. En trente ans, ils n'ont pas envoyé un seul colon protestant, pas un." (E. Salone).

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 22 MARS 1933

Un danger menaçant

Le nouveau parti qui s'intitule Cooperative Commonwealth Federation, devient de plus en plus ambitieux, de plus en plus fort. Son but est de renverser et même de faire rentrer dans l'ombre les vieux partis politiques du Canada et d'établir ensuite le régime socialiste dans notre pays.

Oh! il ne s'intitule pas le parti "socialiste". Le parti C.C.F.: ça résonne bien mieux à l'oreille.

Il a recruté déjà plusieurs partisans. On sait que les Fermiers-Unis de l'Ontario, de la Saskatchewan et de notre province se sont joints à cette nouvelle organisation politique.

* * *

Qu'on veuille bien nous permettre de dire aux partisans des deux vieux partis, libéral et conservateur: un danger menaçant s'élève à l'horizon. Il y a quelques mois, lors d'une assemblée tenue à Toronto, sous les auspices du nouveau parti, un ministre protestant se déclarait en faveur du "Socialisme de notre époque", lequel s'installerait par la révolution. Il déclara en outre qu'il y avait quelque chose de sublime dans la manière avec laquelle les vieux partis, à l'instar des aristocrates, victimes des révolutions du passé, s'acheminaient lentement mais sûrement vers l'abîme.

Il se peut que les vieux partis du Canada faiblissent. Il se peut que le nouveau parti C.C.F. relègue dans l'ombre les partis libéral et conservateur. C'est là un danger fort menaçant que n'écarteront les amis et les chefs des vieux partis qu'en l'attaquant de front, qu'en prenant tout de suite les moyens de le faire disparaître.

En temps de crise, un parti politique ne peut que très difficilement conserver le pouvoir. Nous en avons eu une preuve lorsque, il y a plus de deux ans, le parti conservateur triompha du parti libéral. Aujourd'hui, on commence à murmurer, à tort ou à raison, contre le gouvernement actuel. La raison de cet état de choses n'est pas difficile à voir: on rend un gouvernement responsable d'une crise qui découle de mauvaises conditions mondiales.

* * *

Quoi qu'il en soit, comme l'écrivait M. Eugène L'Heureux, rédacteur à l'"Action Catholique", "un immense coup de barre doit être donné durant la présente crise, à la politique des peuples, dans le sens de la vérité démocratique et de justice sociale, faute de quoi, il est facile, sans être prophète, de prévoir que la société désespérée acceptera les offres du communisme, croyant y voir un moindre mal.

C'est un refrain très facile que de crier "Sus au communisme!" Ce qui sera difficile, voire absolument impossible, ce sera de faire échec au communisme tout en conservant certains abus provoquants du régime actuel. Pas un seul de nos gouvernants passés, présents et futurs ne pourrait accomplir ce tour de force. Qu'ils en prennent donc tous leur parti! Et qu'ils cessent de faire courir à la société les risques les plus terribles!"

* * *

Les peuples sont mécontents de l'état actuel des affaires économiques et sociales. Ils aspirent à un changement, à un renouveau qui leur apporterait moins d'inquiétudes et de misères. Si les vieux partis politiques veulent subsister, ils doivent s'efforcer, et au plus tôt, de remettre en honneur une vertu trop méconnue: la justice sociale. Bien plus, ils devront se faire les champions, les défenseurs des principes de la justice chrétienne.

* * *

"Les monopoles ont besoin d'être mis à la raison; au régime de licence qui permet à un petit nombre d'étouffer leurs concurrents il est urgent de substituer la vraie liberté de commerce, celle qui modère les ardeurs excessives des uns pour rendre la vie possible à tous; il faut que la loi des sociétés à fonds social soit amendée dans le sens de l'honnêteté; une orientation économique nouvelle est requise pour la survivance de la nation; une architecture économique doit être conçue par des esprits supérieurs et endossée par les hommes publics; la primauté du spirituel sur le matériel est une prédication qui s'impose auprès de toutes les classes sociales et nul ne peut faire plus efficacement cette prédication, dans le moment, que les élus du peuple; un grand effort doit être fait pour décongestionner les villes et rendre la vie rurale attrayante au plus grand nombre possible; etc.", écrit encore M. L'Heureux.

* * *

Voilà tout un programme que nos gouvernants doivent mettre en pratique, s'ils veulent empêcher que des maux terribles fondent sur la société entière. Et puis, il faut que les principes de la doctrine évangélique reprennent leur place d'honneur. Si on continue à les écarter, on bâtira sur le sable mouvant et tout sera à recommencer.

Maurice Lavallée.

Le français et la radio

Nous avons publié le 17 février la substance d'une protestation de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba contre le caractère unilingue de certaines émissions de la Commission fédérale de la Radio. L'exécutif de l'Association canadienne française de l'Alberta vient de joindre sa protestation à celle des Franco-Manitobains. La lettre, datée du 24 février, et signée du secrétaire général de l'Association, M. Léo Belhumeur, est naturellement adressée à M. Charlesworth, le président de la Commission.

Elle dit d'abord "l'extrême surprise" éprouvée par les membres de l'Association, "d'entendre en anglais seulement les émissions radiophoniques trans-canadiennes données sous les auspices de la Commission fédérale de la Radio"; puis, elle rappelle à M. Charlesworth un certain nombre de faits:

"Les Canadiens français forment un tiers de la population du pays. Ils sont les descendants de ces premiers pionniers qui ont héroïquement enduré toutes les misères imaginables pour coloniser le Canada et le civiliser. La cession de 1763 n'a pas aboli leurs droits naturels, ni leurs privilèges de premiers occupants.

"Comme sir John-A. Macdonald a proclamé aux premières heures de la Confédération, qu'il n'y a "pas ici de vainqueurs et de vaincus, mais deux grandes races égales", nous réclamons respectueusement, mais instamment, que les émissions radiophoniques transcanadiennes d'une Commission fédérale bilingue, soient bilingues.

"Vous nous permettrez de vous rappeler qu'il y a au delà de 700,000 Canadiens de langue française, en dehors de la province de Québec, qui parlent le français chaque jour."

Les Franco-Albertains vont plus loin. Ils spécifient que des maisons d'affaires anglaises, dans les provinces en majorité anglaise, pour le plaisir des Canadiens français et des Anglo-Canadiens qui connaissent l'histoire du pays, font des émissions bilingues, à Edmonton même. Ils invitent la Commission fédérale à suivre cet exemple.

C'est à quoi la susdite Commission devrait s'empresser de se rendre, si elle ne veut point qu'il y ait d'un bout à l'autre du pays un concert de protestations qui pourrait très fortement l'annuyer.

Omer Héroux, (Le Devoir).

Respect pour "O Canada"

La Société St-Jean-Baptiste de Québec invite la presse à rappeler au public le respect qu'il doit avoir pour l'hymne national "O Canada", quand, à la fin d'une réunion, cet air majestueux se fait entendre.

Evidemment, nous en sommes, puisque, plusieurs fois dans le passé, nous avons supplié nos compatriotes de rester en place et de garder le silence, lorsqu'on chante ou qu'on joue "O Canada".

C'est même regrettable de se voir obligé de rappeler des choses aussi élémentaires que celles-là. Il n'en faut pas plus pour démontrer notre désespérante légèreté patriotique. Allez voir comment les autres peuples traitent leur hymne national, et vous serez édifié. Pourquoi ferions-nous moins bien que les autres?

C'est là un détail, diront ceux qui ne comprennent rien par delà le terre-à-terre quotidien. Immense erreur. Si nous savions mieux apprécier la puissance de l'immatériel et la force entraînante d'un beau symbole, nous pourrions résoudre infiniment mieux que nous ne le faisons une foule de problèmes dont dépend notre existence même matérielle.

Quand nous aurons changé certaines de nos manières de penser, nous connaîtrons mieux le succès, nous tirerons un bien meilleur parti de notre riche personnalité ethnique et nous ferons meilleure figure au milieu de ceux qui nous critiquent.—E. L. (L'Action Catholique)

Stérilisation

Il y avait des technocrates avant l'invention du mot technocratie. Les eugénistes en étaient probablement. Pour ces derniers l'homme est tout simplement un bétail que l'on devra chercher à améliorer à la façon des races de vaches, de cochons, de moutons, de poules, etc.

Ces eugénistes ont proposé et fait adopter en certains Etats américains, même en certaine province canadienne, des lois de stérilisation des anormaux. Un député du Nouveau Brunswick vient de suggérer à sa législature d'adopter une loi de ce genre.

En face de ces propositions, bien des gens se demandent si les vrais anormaux ne sont pas tout simplement ceux qui proposent ainsi des mesures de stérilisation des autres.—T. P.

(L'Action Catholique)

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

FORTS DES PRAIRIES

(suite)

Troisième excursion: au nord-ouest

Descendons d'un trait la Saskatchewan, jusqu'au Fort Carlton. Nous allons partir de là, suivant un étroit sentier, à travers forêts et marécages, pour atteindre le lac Vert; puis, l'ayant traversé, nous nous trouverions presque aussitôt à la rivière Castor, au point où, venant de l'ouest, elle prend tout d'un coup la direction du nord. Nous la suivrons d'abord dans cette direction, à l'Ile-à-la-Crosse, pour continuer ensuite jusqu'au Portage la Loche et au delà; puis, revenant à ce coude, nous remonterons à rivière Castor jusqu'à sa source, pour nous rendre au Lac la Biche, et de là, à la rivière Athabasca, que nous remontrerons à son tour.

14. Fort du lac Vert

La première compagnie qui s'établit au Lac Vert fut celle des Aventuriers; elle y était déjà en 1795, à l'extrémité nord du lac, sur ca côte orientale.

La Cie du Nord-Ouest l'y suivit de près: elle y était du moins dès avant 1798, et, naturellement, les deux forts étaient côte à côte. Deux fois en moins d'un an, le 21 décembre 1816 et le 17 mars 1917, la Cie du Nord-Ouest attaqua le Fort de sa concurrente et le pilla.

Après 1821, la Cie de la Baie d'Hudson y jouit de la paix, jusqu'en 1885, où son fort fut rasé par les Indiens. Elle le rebâtit ensuite et il est resté en activité jusqu'à nos jours.

La Cie des Aventuriers avait eu aussi, à partir de 1820, un petit poste à sud du lac.

15. Fort de l'Ile-à-la-Crosse

Le lac de l'Ile-à-la-Crosse fut célèbre en son temps. Les traiteurs s'y rencontrèrent et y mesurèrent leurs forces plus d'une fois.

Le premier qui s'y établit fut Thomas Frobisher, en 1773. Il cohisit la rive ouest du lac, sur laquelle allaient le suivre les deux Compagnies rivales, la Cie des Aventuriers, en 1790, et la Cie du Nord-Ouest, en 1791. La guerre entre les deux Compagnies fut particulièrement acharnée en ce lieu. Celle du Nord-Ouest, en 1808, prit le Fort de sa concurrente et le brûla. Celle-ci le rebâtit l'année suivante. Alors John Macdonell, qui commandait le Fort de la Cie du Nord-Ouest, se retira, pour n'avoir pas "à braver tout principe de loi et de justice". Cet homme était, en effet, un des rares catholiques de langue anglaise que comptât la Cie du Nord-Ouest, si exact observateur des lois de l'Eglise que ses employés l'avaient surnommé le **Prêtre**, et avec cela "d'une bonne humeur et d'une bonne santé" qui étonnaient l'historien anglais Ross Cox et lui prouvaient "que la véritable piété n'est point incompatible avec la gaieté sociale". Moins scrupuleux, son remplaçant s'empara du nouveau Fort et en emprisonna les occupants. La fusion des deux Compagnies mit seule fin à cette lutte.

Nous verrons M. Thibault se rendre à l'Ile-à-la-Crosse en 1845, et, de là, poursuivre sa route jusqu'au Portage la Loche. Faisons, par avance, ce voyage avec lui. Nous remontons d'abord la rivière Creuse, c'est-à-dire profonde, d'où nous passons dans le lac du Boeuf. Saluons, à l'entrée de ce lac, au sud, un poste de la Cie des Aventuriers, aujourd'hui de la Baie d'Hudson, bâti en 1791. A la sortie du lac, au nord, notons le poste, maintenant abandonné, de la Cie du Nord-Ouest, qui était le plus ancien des deux, ayant été bâti en 1790. Du lac du Boeuf, nous tombons dans la rivière la Loche, aujourd'hui Methye river, pour passer par elle dans le lac la Loche, devenu également Methye lake; et, ce lac traversé, nous sommes au Portage la Loche, baptisé lui aussi Methye Portage.

16. Poste du Portage la Loche

On connaît l'importance de ce portage dans les temps anciens: il n'était pas seulement grand par sa longueur, de plus de 12 milles, mais aussi par le commerce qui s'y faisait. Comment, dès lors, n'y trouverait-on pas les deux grandes Compagnies rivales? Elles s'y établirent, en effet, vers 1790. La Cie des Aventuriers y eut même deux postes, l'un au sud du portage, sur les bords du lac la Loche, l'autre au nord, près de la rivière Eau-Claire.

Les deux célèbres Compagnies avaient d'ailleurs été précédées au Grand Portage, en 1778, par Peter Pond, le représentant de Thomas Frobisher, Alexandre Henry et Cie.

17. Fort McMurray

Avant de quitter ces latitudes élevées—56 degrés 40'—où nous n'irons pas souvent, rendons-nous, par la rivière Eau-Claire, jusqu'à sa jonction avec la rivière Athabasca, et mentionnons le Fort McMurray. Il fut construit par la Cie du Nord-Ouest, en 1790, sur la rive gauche de la rivière Athabasca, en face de l'embouchure de la rivière Eau-Claire, sous le nom de Fort des Fourches. Passé à la Cie de la Baie d'Hudson en 1821, il fut rebâti par elle, en 1875, et c'est alors qu'il reçut son nom actuel.

Revenons maintenant au coude de la rivière Castor, près du lac Vert, et remontons-la.

18. Fort du Lac d'Orignal

(Moose Lake Fort)

Sur la rivière Castor elle-même nous ne trouvons aucun poste de traite; mais, vers la moitié du parcours qu'elle fait de sa source au lac Vert, nous avons, sur sa rive sud, une petite rivière dite d'Orignal (Moose Creek), par laquelle nous atteignons le lac du même nom, près duquel se trouve Bonnyville aujourd'hui. Là Cie du Nord-Ouest avait bâti sur ses bords, en 1789, un poste qui subsista jusqu'en 1821. Les fondations en étaient encore visibles récemment.

L'un des commandants de ce fort fut ce M. de Rocheblave dont nous avons déjà parlé. Il était jeune, intrépide, fécond en ressources aux moments difficiles. Un jour qu'il était seul dans son magasin, des Sauvages se présentent et menacent de le piller. Rocheblave à l'instant saisit un tison dans le feu, s'approche du tonneau à poudre et s'asseoit dessus. Puis, s'adressant aux Sauvages: "Si vous ne sortez à l'instant même, dit-il, nous allons tous sauter en l'air avec la maison". On devine l'effet produit par cette menace: c'est à qui sortira le premier, ils s'écrasent à la porte! et bien vite le commandant peut respirer à l'aise. Dans la suite, émerveillés qu'ils avaient été par cet acte d'audace, les Sauvages n'approchaient plus de lui qu'avec une crainte respectueuse.

19. Lac la Biche

Revenus à la rivière Castor, nous la remontons jusqu'à sa source, et nous débarquons dans le voisinage du Lac la Biche, l'un des plus charmants de toute la contrée. Nous sommes à son extrémité sud-est, à 120 milles environ d'Edmonton, au sein de la forêt immense. Thompson, membre de la Cie du Nord-Ouest, bâtit un fort en ce lieu, et y passa l'hiver 1798-1799. C'est lui qui donna au lac son nom de Red Deer, qui n'est resté que dans sa traduction française: Lac la Biche. Ce fort, passé en 1821 à la Cie de la Baie d'Hudson, par suite de la fusion tant de fois rappelée, fut dévalisé par les Cris du lac Castor, voisin du lac la Biche, aidés des Métis des environs. Réoccupé après la fin des hostilités, il est resté en activité jusqu'en 1912.

20. Fort Assiboine

Le Fort du Lac la Biche est à son extrémité sud-est. A l'extrémité opposée, une rivière qui porte aussi le nom de la Biche porte le trop plein de ses eaux à la rivière Athabasca, par laquelle elles s'en vont à l'océan glacial. Notons en passant que la rivière Athabasca était le plus souvent nommée par les anciens Grande Rivière la Biche, et celle qui vient du lac la Biche, Petite rivière la Biche. Arrivés à la rivière Athabasca, nous allons la remonter jusque non loin de sa source, dans les Montagnes Rocheuses.

Chemin faisant, le premier poste que nous rencontrons est le Fort Assiniboine. Il se trouve au 114 d. 45', où la rivière Athabasca reçoit un petit affluent nommé la rivière de l'Homme Libre (Freeman Creek). Il fut bâti par la Cie de la Baie d'Hudson avant 1838. Sa pauvreté, au dire de M. Bourassa, le second missionnaire de la région, était la seule chose qu'il eût de remarquable. Il n'en devait pas moins exister jusqu'en 1880.

(A suivre)

Son Excellence le cardinal Villeneuve

La réponse qu'il a faite au messager qui lui a annoncé officiellement son élévation au cardinalat

Le plus pauvre miroir peut parfois réfléchir le plus brillant tableau. Bien que dépourvu de mérite, je représente aujourd'hui tout le Canada, un pays d'un grand avenir pour le catholicisme. Depuis qu'il avait plu à Sa Sainteté d'annoncer la nomination dont vous m'apportez aujourd'hui la nouvelle, je n'avais pas pu me convaincre qu'une si haute faveur pût être conféré à mon humble personne.

Mais ce matin je dois constater que le Saint Père désire continuer à avoir une extrême confiance en moi et à me faire l'objet de ses plus magnifiques complaisances.

Monsignore, vous avez exercé de la manière la plus heureuse les fonctions de messager. Je peux seulement m'incliner devant vos paroles et répondre avec humilité, avec une profonde gratitude: **Fiat mihi secundum verbum tuum.**

Acceptez mes félicitations pour avoir été choisi comme messager d'une si importante nouvelle. Soyez, monsignore, l'interprète, auprès du Souverain Pontife, de ma profonde vénération, de ma vive reconnaissance, de ma sincère obéissance, en un mot de la très loyale affection que j'éprouve pour Sa Sainteté.

Votre voix ne s'élève pas dans le désert. Au contraire, je suis entouré de tout un monde, un monde qui est la substance du Canada. C'est en quelque sorte une réunion de ma chère famille religieuse.

Une fois de plus Saint-Sulpice aura présidé à l'un des plus grands actes de l'histoire de l'Eglise du Canada.

Je suis profondément ému par tout ce qui m'arrive. C'est, je vous l'assure, une très profonde gratitude qui prédomine parmi mes sentiments. J'oublie rapidement mon indignité, mon imperfection, pour penser uniquement à ce que le Saint-Père veut de moi.

Le plus pauvre miroir peut parfois réfléchir le plus brillant tableau. Malgré mon indignité, je représente aujourd'hui tout le Canada. Je représente le siège historique de Québec et, je l'ajoute avec la même émotion, je représente un ordre religieux très cher au coeur de l'intrépide Pape des missions.

Au Canada, le rôle de l'Eglise s'accroît avec grandeur. Maîtresse de toutes les institutions publiques de la vieille province de Québec, l'Eglise progresse dans les autres provinces. Sous le patronage de saint Jean-Baptiste et de saint Patrice, deux grandes races catholiques, que je suis heureux de voir représentées en ce moment, contribuent à ce progrès. Les hommes d'Etat canadiens les mieux informés, y compris ceux qui ne partagent pas notre croyance, se tournent vers la doctrine transcendante et la morale incorruptible de l'Eglise pour obtenir une aide dans des restaurations nécessaires. Je suis profondément ému de pouvoir déposer aux pieds du Souverain Pontife non seulement l'affectueuse soumission de quatre millions de catholiques canadiens, mais aussi un témoignage du respect de ma patrie tout entière.

Le nouveau cardinal a ensuite rappelé que c'est la quatrième fois que la pourpre cardinalice honore Québec. Il a brièvement rappelé l'importance historique et politique de Québec. Il a fait remarquer que les autorités politiques et les autorités civiles de la capitale se glorifient d'être chrétiennes et qu'elles acceptent tout à fait la discipline catholique. Il a loué le clergé et les fidèles qu'il dirige. Puis il a parlé des Oblats de Marie-Immaculée, à qui il attribue ce qui, chez lui, a pu porter le Souverain Pontife à l'élever au cardinalat.

En terminant, il a parlé avec une profonde émotion de son père et de sa mère.

La civilisation chrétienne est menacée, dit Pie XI

Dans son allocution au consistoire secret du 13 mars, le Pape Pie XI déclare que la civilisation est menacée d'une guerre contre la société humain, contre la religion et contre Dieu même.

La civilisation chrétienne, a dit le Souverain Pontife dans son allocution, est menacée d'une guerre contre la société humaine, contre la religion et contre Dieu même.

Le Saint Père a ajouté que toutes les nations qui combattent l'Eglise se préparent inévitablement un désastre moral, intellectuel et spirituel.

Il a promis que, tous les jours, il priera Dieu de conférer la concorde aux conférences et aux entretiens qui auront lieu au cours de l'Année Sainte au sujet du désarmement, du rétablissement économique du monde et des dettes de guerre. A propos du désarmement, il a exprimé le souhait qu'il soit effectué matériellement et moralement.

Il a fait remarquer que la méfiance, le conflit des intérêts et l'application des mesures insuffisantes et fréquemment contradictoires, ainsi qu'un nationalisme exagéré, injuste, contraire au plus haut degré à la fraternité des hommes et des peuples, placent le monde dans une situation difficile, incertaine, inquiétante. On entend une fois de plus le fracas d'armes aux mains de frères et de la terre ravagée monte aux cieux la voix d'un sang fraternel, a-t-il dit. Cet appel ne doit-il pas nous faire réfléchir et nous faire demander jusqu'à quel point les catastrophes mondiales et la crise économique sont attribuables à la présente guerre contre Dieu.

Au sujet de la crise économique, il a aussi dit que ce sont les plus faibles qui en souffrent le plus et que certains hommes en bénéficient, tirant un triste avantage de la souffrance générale. La Russie, le Mexique, l'Espagne et certains pays de l'Europe centrale montrent ce qu'il faut craindre partout où la propagande et l'influence de ces hommes pénètrent.

Le Souverain Pontife a rappelé que sa voix a été la seule à indiquer un véritable remède, qui consiste, en principes sains et fermes de charité et de justice, en vérités primordiales indestructibles, en enseignements sur la valeur des âmes et sur la dignité de l'individu humain, sur l'origine et la destinée de l'homme, ainsi que sur les relations essentielles de l'homme avec Dieu, son Créateur, son Sauveur, son Seigneur, son Juge, et avec l'homme.

Le Saint Père a déclaré qu'il invite tous les pays et toutes les nations qui se trouvent devant tant d'exemples déplorables à constater quel désastre moral, intellectuel et même matériel surgit partout où l'Eglise est combattue ouvertement ou secrètement, partout où l'on fait obstacle à sa mission de sanctification et de formation, notamment chez les jeunes.

Le désarmement économique

Ce problème est au programme de la conférence mondiale future. — Le chômage.

On demandera à la conférence économique qui se tiendra bientôt à Londres de régler l'exportation ou la production du blé d'après l'agenda préparé par la commission d'experts et qui a été déposé récemment par le premier ministre en chambre des communes à Ottawa. Un accord international sur ce point serait d'une importance particulière, dit l'agenda, vu que la culture du blé fait vivre une grande partie du genre humain.

L'abolition des restrictions sur les échanges, une plus grande liberté dans le commerce international et la reconsidération des récentes tendances économiques en tant qu'elles donnent lieu à des tarifs excessifs: voilà ce que recommande la commission d'experts. Celle-ci demande aussi un programme de reconstruction mondiale le plus tôt possible. Ce qui est essentiel, dit l'agenda, c'est le désarmement économique.

Le document, qui est sous forme de communication de la commission des experts aux membres du conseil et de l'assemblée de la Société des Nations, insiste sur la gravité de la situation à laquelle le monde doit faire face. Il fait remarquer qu'au moins 30,000,000 d'ouvriers sont sans travail dans le monde. Ce nombre ne comprend pas cependant les autres membres de la famille ou les dépendants.

—oOo—

WATERTOWN, N.Y.—On a intercepté, la semaine dernière, une bombe qui était adressée au président Roosevelt. Des inspecteurs de la police croient que cette bombe a été envoyée par le même individu qui, il y a quelque temps, adressait un semblable engin meurtrier au premier citoyen des Etats-Unis.

La session provinciale

(Suite de la page 1)

Un député fermier-uni critique le premier ministre

M. M. C. McKeen, député fermier-uni de Lac Sainte-Anne, apparemment n'a pas aimé le discours que son chef, l'hon. M. Brownlee, avait prononcé sur le budget. Il le fit bien voir quand il critiqua vivement l'attitude optimiste du premier ministre. Ce n'est guère le temps de parler optimisme, dit M. McKeen, quand les personnes qui sont obligées de mendier leur pain deviennent de plus en plus nombreuses, quand les enfants reçoivent une alimentation insuffisante. Au sujet des estimés, M. McKeen dit qu'ils étaient tels qu'ils auraient pu être présentés par soit le parti libéral ou le parti conservateur.

Après avoir désapprouvé plusieurs points touchés par le premier ministre dans son discours, M. McKeen conclua en disant que si quelque chose n'était pas fait sur une plus grande échelle qu'auparavant, on accusera les membres de cette législature d'avoir failli à leur devoir.

M. Howson lance de graves accusations au gouvernement

M. W. R. Howson, chef du parti libéral, réclama la résignation du gouvernement en accusant le département de la voirie d'avoir versé à des entrepreneurs des sommes qui s'élevaient fort au-dessus du coût de la construction de certaines routes publiques. L'hon. O. L. McPherson, ministre des travaux publics, nia les accusations lancées par M. Howson et déclara qu'il demanderait qu'une enquête soit faite immédiatement devant le comité des comptes publics. Au nombre de ses accusations, M. Howson dit que les entrepreneurs chargés de construire les grandes routes avaient été payés au delà du coût de la construction des dites routes. L'hon. M. McPherson, en réponse à cette accusation répondit que la construction de ces routes avait plutôt été faite à un coût très bas. Quoi qu'il en soit, nous saurons bientôt si les accusations de M. Howson sont fondées ou non, à la suite de l'enquête qui se conduit actuellement devant le comité des comptes publics.

Le nouveau bill du rajustement des dettes

D'après le nouveau bill relatif au rajustement des dettes, non seulement le fermier, mais aussi les propriétaires urbains, seront sous le couvert d'une sorte de moratoire.

Selon les clauses du nouveau bill, un créancier ne pourra poursuivre un fermier ou un propriétaire urbain, sans avoir obtenu au préalable, une permission écrite du directeur du bureau du rajustement des dettes.

La loi des homesteads subirait certains changements

L'hon. M. Reid, trésorier provincial, fut le dernier orateur à adresser la parole sur le débat du budget. Au cours de son allocution, il déclara que certaines terres de la couronne de plusieurs districts de la province seraient ouvertes sous peu à la colonisation. Après que la province eût assumé le contrôle de ses ressources naturelles, les achats de homesteads furent prohibés sous le prétexte qu'une colonisation prématurée dans des régions éloignées aurait exigé l'installation de certains services que la province ne pouvait assurément pas fournir. En 1931, le gouvernement imposait une rigoureuse restriction aux personnes qui désiraient se procurer des homesteads dans les régions où ils étaient encore disponibles. On exigeait de toute personne qui voulait acheter un homestead une période de cinq ans de résidence dans la province. Or d'après la déclaration faite par M. Reid, il appert que les restrictions imposées à l'enregistrement d'un homestead seront dans un avenir prochain moins rigoureuses. Ceci ne concernera toutefois que certaines régions de la province. Pendant son discours, M. Reid, répondant aux accusations lancées contre le gouvernement par M. Déchêne, à l'effet que ce dernier n'avait rien fait pour le comté de Saint-Paul parce qu'il était représenté par un député libéral, déclara que personne ne pouvait s'imaginer pour un moment que le gouvernement serait préjugé au point de faire souffrir la population de cette province. En somme, M. Reid s'efforça de réguter toutes les accusations faites par M. Déchêne.

M. J. M. Déchêne critique le gouvernement d'avoir fait des dépenses inutiles

Accusant le gouvernement d'avoir fait des dépenses inutiles alors que la population de son comté souffrait de la misère, M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul, demanda qu'une enquête fut faite par une Commission royale dans le département des travaux publics dont l'hon. M. McPerson est le ministre. Citant des chiffres fournis par le gouvernement à M. A. P. Mitchell, député libéral de Leduc, relatifs au coût de certaines fournitures destinées à l'édifice du gouvernement. M. Déchêne soutint que des dépenses inutiles avaient été faites en cette occasion, en dépit du fait que nous vivions en des temps où l'économie la plus stricte devait être de mise et que des districts seraient bien aises d'avoir un peu plus d'argent pour secourir leurs indigents.

M. Déchêne déclara aussi que le gouvernement n'avait fait guère exécuter de travaux de secours dans le district de Saint-Paul l'automne dernier, sauf quelques exceptions. Et pourtant ces travaux auraient été certes exécutés avec reconnaissance par des colons de districts éloignés. Les comtés représentés par d'autres membres libéraux avaient reçu de l'argent pour l'exécution de travaux de secours, mais il n'en a pas été ainsi pour le comté de Saint-Paul.

M. Déchêne protesta aussi contre le fait qu'un livre scolaire contenait de la propagande déguisée en faveur du pool du blé et déclara qu'une telle propagande devait être éliminée. Il protesta encore contre le fait que plusieurs familles de son comté ne portaient que des haillons et manquaient de nourriture, précisément parce que ce comté avaient comme représentant au parlement un député libéral. Une telle manière d'agir ne peut qu'alimenter favorablement la propagation des idées communistes.

Réduction des permis d'automobiles

Le premier ministre a annoncé lundi que les permis d'automobiles subiraient une réduction de $5.00 à partir du 3 avril. Les pertes dans les revenus que le gouvernement fera de ce chef seront compensées par une augmentation de la taxe imposée sur la gazoline.

—oOo—

La Gde-Bretagne lève l'embargo

Sur l'exportation des armes et des munitions en Chine et au Japon

LONDRES.—M. Stanley Baldwin a annoncé la semaine dernière à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne a décidé de lever l'embargo sur l'exportation des armes et des munitions en Chine et au Japon. Ce n'est que par une entente internationale que l'on peut trouver une solution satisfaisante au problème, dit-il, et jusqu'à présent nous n'avons pas pu décider qui que ce soit à suivre notre exemple. Il a ajouté que le gouvernement est décidé à poursuivre vigoureusement les négociations déjà engagées.

MORINVILLE

L'on n'aperçoit encore que les premiers signes du printemps et déjà nous sommes témoins d'un regain d'activité dans notre ville généralement si tranquille. M. Fortier a acheté la propriété de Mme Dumas. M. Lamarre, le garage Morinville, devant s'y rendre sous peu; M. Graf est à transporter l'ancienne boutique de forge sur le grand chemin et en fera un poste de distribution de gazoline. C'est donc dire qu'il y a un peu d'activité dans notre milieu et tout ceci fait la meilleure impression par ce temps de dépression.

D'un autre côté nous venons d'apprendre que M. Henri Dupuis, menuisier contracteur, a justement signé le contrat des deux bâtisses importantes pour l'un de nos bons cultivateurs. Ceci sonne bien à l'heure actuelle et nous en félicitons le contracteur et le fermier.

Il nous fait peine d'annoncer de nouveau un deuxième incendie dans notre paroisse et c'est celui de la maison de M. Eddie Flynn. Tout a été rasé jusqu'à terre et il ne reste maintenant que des ruines. Nous offrons nos sympathies aux personnes éprouvées et espérons qu'avec les assurances reçues, l'on pourra avant longtemps se remettre sur pied. Presqu'au même moment où le feu emportait la maison de M. Flynn, un autre incendie détruisait la maison de M. John Burley de Rivière qui Barre.

Nous comptons un certain nombre de malades de Morinville dans les hôpitaux d'Edmonton. Notre peine va souvent vers eux. espérons qu'ils pourront tous nous revenir sains et saufs avant longtemps. La maladie n'a pas de saison préférée et elle frappe en tout temps, lorsque le vent est à la prospérité comme lorsqu'il l'est à la crise. Bien que celle-ci soit très accentuée, il faut faire face à la maladie lorsqu'elle se présente et même parfois. . . à la mort si le bon Dieu veut pousser l'épreuve jusque là.

Nos enfants de Marie donnaient leur partie de cartes dimanche soir et avec le succès dont elles sont coutumières. Beaucoup de monde avait répondu à leur invitation, toutes les tables furent remplies et l'on joua ferme au whist et au euchre. Notre présidente, Mlle Jeannette Loiseau, voyait à tout, assistée par ses compagnes, c'est dire que rien n'a cloché. Certains amateurs de notre ville avaient accepté de nous donner une comédie pour l'occasion, et celle-ci fut interprétée avec le plus grand succès. L'auditoire a souligné à plusieurs reprises les parties marquantes de notre séance et l'on s'est dit: tous les artistes ne sont pas morts dans Morinville et nous avons encore tous les éléments voulus pour jouer de beaux drames ou de fines comédies.

Il nous fait plaisir de signaler le passage de M. Messier au milieu de nous. L'on dit même qu'il est en route pour l'Est. Pendant longtemps M. Messier a été une figure populaire dans Morinville et nous sommes peinés de savoir qu'il abandonne l'Ouest pour son pays d'origine. Les positions lucratives sont plutôt rares par le temps qui court et chacun se dirige par où il pourra au moins faire ses trois repas par jour. D'un autre côté nous apprenons que M. Adolphe Couture, autrefois de Morinville, a été transféré à Bonnyville où il est en charge de la caisse. C'est une promotion dont nous le félicitons.

Baptêmes. Léonel Omer Joseph, enfant de Albert Meunier et de Denise Soetart. Parrain et marraine, Omer Meunier et sa dame, grand'parents.

Joseph Edouard Pierre, enfant de Louis DeRudder et de Anna Burley. Charles Von Hove et Mary De Rudder ont été parrain et marraine.

Bernard Patrick, enfant de Mathias Hittinger et de Bridget Williams. Pete Hittinger et dame Rose Williams, parrain et marraine.—Corr.

COLD LAKE

Holà nos amis! Ouvrez les yeux, voici les chroniques du Lac Froid qui reviennent à la vie. Après trois mois d'absence forcée, nous allons reprendre avec plus de vigueur que jamais, notre chronique qui paraîtra dans le journal la Survivance aussi régulièrement que possible. La saison de la pêche étant terminée, à l'oeuvre maintenant, pour notre grande association canadienne française. Dimanche, le 26 février, eut lieu l'élection des officiers de l'A.C.F.A. de Cold Lake. En voici le résultat. Les mêmes officiers que l'année passée ont été élus par acclamation: Prés. hon.: R. P. Pratt; prés., Alexandre Lefebvre; vice-prés., Louis Déry; sec.-trés., Prudent Poirier, jr. Nos remerciements à tous les membres de notre association de la bonne confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous espérons pouvoir conserver cette confiance durant l'année 1933. Comme le blé est en marge de hausse, plusieurs de nos fermiers en ont profité pour en charger un char, et par conséquent remplir leurs dépences de provisions pour un an. Comme on peut voir, le Cold Lake n'est pas encore dans une aussi mauvaise situation qu'on peut le croire.

Avec le beau temps revient l'espérance de voir se terminer notre presbytère, commencé l'automne passé. Nous sommes tous anxieux de voir nos bons Pères O.M.I. demeurer parmi nous.

Attention! Le lundi de Pâques, 17 avril, sera exécuté un très beau concert par les acteurs de Cold Lake. Cette soirée promet d'être très intéressante. L'une des trois pièces qui sera jouée est intitulée Mme Lecoq et Monsieur, comédie en deux actes qui certainement sera un vrai succès. A tous nos amis des environs nous souhaitons la bienvenue et si je puis m'exprimer ainsi nous les invitons à venir se mesurer avec nous. Au revoir.—Corr.

SAINT-PAUL

Mercredi dernier il y eut assemblée de l'A.C.F.A.

Il y eut discussion à savoir si les programmes de français donnés par l'Université devaient être continués.

M. Louis Despins appuya fortement les programmes et fut secondé par plusieurs autres.

Le président nous annonça qu'à l'avenir il y aura une assemblée par mois du cercle de l'A.C.F.A. Nous lançons, dit-il, une campagne de recrutement; notre objectif est de 200 membres et nous croyons qu'il serait assez facile de trouver ce montant dans une paroisse comme Saint-Paul.

Il y eut ensuite un débat très instructif et très intéressant. Le sujet discuté fut "Résolu que le nouveau système d'ordre social appelé technocratie devrait être adopté.

Les orateurs pour l'affirmative furent M. J. A. Galland et M. Lucien Maynard. Pour la négative, R. P. Larose. Après un rude combat oratoire où les adversaires défendirent leur thèse avec conviction, un vote public fut pris; le résultat du vote fut 36 pour et 96 contre. La victoire fut donc accordée et non sans raison au R. P. Larose.

Cette première assemblée de l'A.C.F.A. remporta un beau succès. Espérons que celle du mois d'avril sera aussi intéressante; beaucoup ont regretté de n'y être pas venu; ils se promettent de ne pas manquer la prochaine.

Baptêmes. Nos félicitations à M. Payment Gagnon, qui a fait baptiser une jolie petite fille.—Corr.

CLYDE

Le jour de la St-Patrick, il y a eu une représentation d'une pièce très réussie "Cappy Ricks". Les acteurs ont rempli leurs rôles d'une façon excellente et toute la paroisse doit leur être reconnaissante. Malheureusement, la neige avait rendu les routes fort mauvaises, ce qui a empêché bien des gens de la campagne d'aller voir la pièce. On va en donner une seconde répétition le mercredi, 22 mars.

Nous regrettons d'annoncer le départ de M. et Mme Jean Lamarre qui vont habiter à Morinville. On se passera mal de Mme Lamarre qui était toujours prête à faire tout son possible pour aider à toutes les bonnes oeuvres de la paroisse.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'un nouveau Canadien, fils de M. et Mme Israel Fortier. Ce garçon, qui a eu pour parrain et marraine M. et Mme Moffat, est né le 4 mars et a reçu au baptême le nom de Joseph Achille Hubert Israel. C'est un gros bébé très remuant.

A cause du départ de M. Lamarre, ce sera M. Destruel qui dirigera seul le garage.

La prochaine assemblée des dames de la Ligue Catholique aura lieu chez Mme Keho, le 25 mars.

Une petite fille, Jennie Zigment, qui avait eu les pieds et les mains un peu gelés, est en bonne voie de guérison et va bientôt venir reprendre sa place à l'école et au catéchisme.

MM. Roderic et Alphonse Brault ont été peu bien, ayant été atteints de la grippe et de rhumatisme.

En visite au presbytère, M. l'abbé Koolen de Vimy.—Corr.

La Session Fédérale

(Suite de la page 1)

Munn et Hanson, de Skeena, avec MM. Bourassa et Neill, indépendants, et MM. Kennedy, Speakman, Luchkovich, Lucas et Carmichael, fermiers-unis.

Le vote obligatoire

Tout laisse prévoir, d'après le débat qui a eu lieu au Sénat, que l'on recommandera de rendre obligatoires l'enregistrement des voteurs et le vote lui-même, pour les électeurs du Canada, et de punir sévèrement, de prison s'il le faut, les auteurs de fraudes électorales.

L'hon. Arthur Meighen a fait observer que tous les discours qui ont été prononcés sur ce sujet ont été d'accord sur un point: les élections coûtent trop cher au Canada et il faut absolument qu'il y ait du changement, lequel devrait consister, de préférence, dans l'adoption d'un système d'enregistrement et de votation obligatoires. Il croit qu'il serait avantageux de confier l'étude de cette question à un comité particulier.

Le sénateur McRae, qui a été, lors de la dernière campagne électorale, organisateur en chef du parti conservateur, a dit qu'il ne s'occuperait plus d'organisation de ce genre et qu'il n'avait ni le désir ni l'intention d'assumer de nouveau de pareilles responsabilités.

LAMOUREUX

Il pleut, il pleut, bergère! Et cependant les blancs. . . flocons cachent encore la terre, si bien qu'aujourd'hui même on a pu voir ce spectacle peu banal: un traineau glissant sur la neige, chargé de personnes tenant des parapluies ouverts. Il pleuvait comme en été.

Nous voici rendus à la mi-carême et jusqu'à maintenant les exercices de la semaine durant le carême sont très bien suivis, surtout le vendredi soir, où il y a toujours une bonne assistance. Chaque dimanche voit un nombre imposant de fidèles qui viennent accomplir leur devoir pascal. Déjà Pâques nous apparait tout proche avec son cortège de fêtes et de solennités.

Une assemblée des membres de l'A.C.F.A. avait été convoquée pour dimanche dernier après la messe, mais si peu de personnes se sont rendues qu'on a ajourné cette réunion à une autre date.

Nous adressons nos vives félicitations au cercle Bellarmin pour leur intéressant programme donné à la radio le 14 courant.

Dimanche, le 26 mars, nous aurons à la salle paroissiale notre soirée de cartes mensuelle. Il y a de beaux prix à gagner, un réveillon sera servi ensuite, et un concert très intéressant terminera la soirée. Chacun est cordialement invité.—Corr.

VIMY

Transporté d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde, M. Velmar Beauchamp va maintenant aussi bien qu'on peut s'y attendre.

M. Jos. Laferté a reçu des nouvelles de son frère Roméo qui réside à Huntington à 20 minutes de distance de la région dévastée par les récents tremblements de terre. M. Roméo Laferté et sa famille n'ont subi aucun mal.

Depuis quelque temps, Mme Henri Bernard est sous les soins du Dr Blais à l'hôpital de la Miséricorde. Nous espérons qu'elle se rétablira bien vite.

M. Albéric Landry est devenu le propriétaire d'un bungalow situé à Legal et la dite maison sera déménagée ici dans le village avant la fonte complète de la neige.

Félicitations à M. et Mme Jean Tremblay pour la naissance d'une petite fille.

Mme Jos. Laferté a accepté l'agence de la Ritholz Optical Co., Toronto. On aura de bonnes lunettes à des prix raisonnables pour le temps présent.

Baptême. Joseph Edouard Clément, fils de M. et Mme J. V. Beauchamp. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Bernard, grand'parents de l'enfant.—Corr.

—oOo—

OTTAWA.—Le sénat canadien a approuvé, la semaine dernière, le principe des loteries pour fins de charité si quelque province les désire, lorsqu'il a passé en deuxième lecture le bill du sénateur A. D. McRae par un vote de 37 contre 19. Cette mesure a été ensuite référée au comité sénatorial des bills privés. L'impression est que le bill, ayant reçu une aussi forte majorité, poursuivra ses étapes au sénat sans accroc et qu'il sera ensuite envoyé à la Chambre des Communes, où une intéressante bataille devrait s'engager.

—oOo—

Au tribunal

Le juge.—Cinq dollars d'amende ou six jours de prison.

L'ivrogne.—C'est que je n'ai que deux dollars sur moi.

Le juge.—Alors, vous irez en prison. Si vous n'aviez pas dépensé votre argent à boire, vous en auriez pour payer votre amende.

Rapport annuel 1932

Ecoles Séparées d'Edmonton

COMPTE GENERAL

Recettes

Taxes reçues de la municipalité		$158,540.48
Subsides reçus du gouvernement:		
Subside général	$12,416.65	
Autres subsides	24.00	
		12,440.65
Loyers reçus		400.06
Elèves étrangers		2,609.06
Autres recettes		2.10
Total des recettes, compte général		$173,992.35
		6.00
Dû à la banque à la fin de l'année		6,259.92
Total		$180,258.27

Dépenses

Dû à la banque au commencement de l'année	$ 4,118.24
Débentures payées	25,533.37
Intérêt sur débentures	25,523.61
Loyers des écoles	2,162.00
Dépenses de l'administration	5,892.77
Intérêt	1,958.60
Salaires	95,217.57
Fournitures	2,368.01
Fournitures de bâtisses	14,167.17
Autres dépenses:	
Taxes	2,704.74
Dépenses de l'élection	399.20
Ameublement, fournitures	117.05
Trottoirs, clôtures, terrains	18.00
Ville d'Edmonton	77.94
Total des dépenses, compte général	$180,258.27

COMPTE CAPITAL

Recettes

En banque au commencement de l'année	$ 2,741.84
Intérêt	71.14
Subsides reçus du gouv'r'm't	165.25
Vente d'ameublement	20.00
Total des recettes	$ 2,998.23

Dépenses

Ameublement, fournitures	$ 825.95
Bâtisses et additions	437.30
Trottoirs, clôtures, terrains	10.70
	$ 1,273.95
Balance en banque	1,724.28
Total	$ 2,998.23

Bilan au 31 décembre 1932

Actif

Terarins		$149,670.48
Bâtisses		351,116.12
Trottoirs, clôtures, terrains		4,320.00
Ameublement		23,248.07
Bibliothèque		1,784.48
Autre actif:		
Honoraires non-reçus		500.00
Subsides non-reçus		5,237.04
Assurances payées d'avance		2,840.79
Loyers non-reçus		49.20
Installation de gaz		816.83
En banque:		
Courant	$ 25.00	
Capital	1,724.28	
		1,749.28
Total		$541,332.29

Passif

Débentures émises	$447,533.30
Autre passif:	
Ville d'Edmonton	54.91
Installation de gaz	816.83
Balance due à la banque	6,259.92
Surplus	86,667.33
	$541,332.29

L'assessement pour l'année 1932 a été de	$7,142,435.00
Le taux: $22.80 par $1,000.00	
Assurance:	
Bâtisses	438,350.00
Ameublement	49,750.00
Chaudières	10,000.00
Total	$498,100.00

Certifié exact A. A. O'Brien,
Le 1er février 1933 Secrétaire-trés.

Je certifie que le rapport ci-dessus est d'accord avec les livres et archives de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton de la Province d'Alberta, et d'après les renseignements que j'ai reçus je crois qu'il est exact. Les livres et archives sont en bon état.
Le 1er février 1933

Henderson et Kinniard,
Auditeur officiel.

La vie en Alberta

McLENNAN

Les dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur, McLennan avaient, mercredi dernier, une réunion chez Mme L. Benoit, pour la nomination de nouvelles candidates. Le résultat est tel que voici: Mme L. Benoit, présidente; Mme Dr A. Piché, vice-présidente, et Mme J. Hagan, réélue secrétaire.

Félicitations et reconnaissance à toutes celles qui à l'avenir prêteront main forte.

En optimistes, nous envisageons l'avenir avec confiance; si l'oeuvre fut, l'an dernier, suspendue vu la dureté des temps, nous comptons que la Providence favorisera nos nouvelles associées et que chacun des membres y mettra du sien pour arriver au succès désiré. Redisons le vieux proverbe: "Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, si vous avez peu, donnez peu." Un instant de réflexion nous fera comprendre qu'il faut de l'argent pour la construction et l'entretien d'un hôpital; sans manquer de discrétion j'ajouterai que c'est à leurs propres frais et sans aucune aide que les religieuses de la Providence se sont établies ici, donnant leur temps, leur dévouement, même leur argent et cela dans le seul but de procurer la gloire de Dieu et le soulagement des malades.

Que le Dieu puissant et bon vous conserve à tous la santé, mais, sans emprunter, le ton de la prophétie. Qui sait, si un jour ou l'autre l'épreuve de la maladie ne viendra pas visiter vos foyers; à ces heures surtout vous apprécierez le bienfait d'un établissement absolument disposé à vous procurer les meilleurs soins.

Sont à l'hôpital pour traitement: Madame A. Brochu, Mme D. Papineau, Mme A. Bezier, M. N. Rondelet de Girouxville, Mme J. Laboucane de McLennan, Mme E. Racine de Tangente, Mme J. Richard de Keg River, Mme A. Forcier de Donnelly. Tous sont en bonne voie de guérison.

"Petite Laurentienne"
Hôpital de McLennan.

TANGENT

Baptême.—Chénard: Joseph Philippe André. Baptisé le 14 mars, né la veille, fils de Joseph Chénard et Germaine Granger. Parrain: André Chénard, grand'père de l'enfant; marraine: Marie Louise Charest, épouse du parrain. Représentés par Philippe Chénard et Bernadette Lessard.

Au cours du temps.—La saison morte, puisqu'il faut ainsi l'appeler, l'hiver, tire sur la fin. Avec les rayons d'un soleil ardent c'est la vie qui va renaître et espoir d'une saison d'abondance fait surgir la joie dans l'âme. On a bien soin de se réserver un petit coin de terre pour la betterave à sucre, et pour le lin à filasse. Ceux qui ont lu l'article de la Survivance sur la manière de faire du sirop de la betterave à sucre, voient clairement que l'on peut s'approvisionner de sucrage sans qu'il en coûte beaucoup.

Sur le pont d'Avignon. Madame Olivier Cloutier est partie pour l'hôpital de Spirit River vendredi le 10 mars et nous est revenu, après de bons soins, assez bien rétablie.

Mme Edmond Racine nous quittait aussi pour l'hôpital de McLennan. Nous espérons que les bons soins sauront la ramener parmi nous bientôt.

Le moulin à scie de Messieurs Granger et Chaput a déjà commencé ses opérations. Nos colons sont bien actifs à sortir leurs billots et les approcher du moulin.

Les chemins.—On nous laisse entendre que bientôt le département s'occupera de faire sortir du bois de pont et de calvettes. Même on précise au point de nous assurer que la route entre Tangent et Eaglesham sera travaillée, aussitôt que le climat et les conditions du sol le permettront. On projette également un débouché entre le village de Rahab et la grande route du sud. Des voeux se forment pour que la route au nord d'Eaglesham se travaille également, de même que celle qui relie le nord de la paroisse de Tangent au ville. —Corr.

ATHABASCA

Lundi, 6 mars, fut donnée la dernière partie de cartes de la série organisée par le cercle St-Gabriel. Ces parties qui commencèrent en janvier se continuèrent sans interruption cinq semaines et furent réellement un succès malgré les temps durs et les grands froids de ces derniers temps. Cependant rien n'arrêta les joueurs dont l'ambition augmentait à chaque partie et à cette dernière tous les points de chaque partie furent comptés et l'on proclama les noms des heureux gagnants. Pour le bridge, Mme L. Patry, 11,248, et M. R. Gosselin, 11,363; pour le whist, Mme Murch, 921, et M. Valcourt, 937.

Dimanche, nous étions gratifiés d'une tempête telle qui nous était donné d'en voir dans l'Est autrefois. Il tomba 11½ pouces de neige du matin jusqu'au soir sans interruption. Heureusement qu'il n'y avait pas de vent, car il aurait été impossible de sortir.

Félicitations pour le beau concert du 14 mars, par le cercle Bellarmin, c'est vous dire que c'est toujours un nouveau plaisir d'être aux écoutes tous les mardis pour jouir de ces magnifiques programmes français et d'entendre le doux bonsoir de M. l'annonceur.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptêmes.—A. M. et Mme Guillaume Moriette, un fils, Joseph Donosa Germain. Parrain et marraine M. et Mme Donat Lafontaine.

A M. et Mme J. B. Guindon, une fille, Marie Thérèse Philomène. Parrain et marraine M. et Mme Origène Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Nos plus sincères sympathies aux familles Paul et Jos. Dumas dont la mère est décédée dans la région de St-Albert, à Morinville. Pour l'information du correspondant de Morinville, MM. Paul et Jos. Dumas sont depuis quatre ans, paroissiens de Girouxville, dans la région de Girouxville.

PLAMONDON

Notre district va de l'avant, malgré la crise. Une garde-malade, Mlle R. Cyr, R.N., a accepté l'invitation d'un groupe de citoyens, pour venir s'établir parmi nous. Graduée de l'hôpital Général, pourvue de hautes qualifications, et munie de tout ce qui est nécessaire à l'exercice de sa profession, elle est à la disposition du public depuis quelques jours. Les gens de Plamondon, Berny, Lac des Oeufs, Charron, Gourin, Dakin, etc., la trouveront chez M. Georges Chevigny. L'on a cru qu'il nous fallait ici cette assistante, et quelquefois supplante du médecin, qui d'ailleurs demeure à 20 milles.

Au dernier concert, Mme Albert Chevigny, présidente des Dames de Ste-Anne, avait offert les services des artistes qui lui sont familiers. Le tout fut fort bien rendu, comme on pouvait s'y attendre.

M. Louis Normandeau s'est annoncé pour une assemblée du Cartel du blé.—Corr.

LAFOND

Lundi, le 13 mars, à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul, est décédé, après plusieurs mois de maladie, M. Joseph Robinson, à l'âge de 49 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie Fortin, treize enfants vivants; quatre sont mariés. Le plus jeune n'a que huit ans. Le défunt était le fils unique de M. Nozane Robinson du village de Lafond. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 16 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé Boucher qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Edouard, Edmond, Alphonse et Octave Robinson, cousins du défunt. M. Joseph Hanley portait la croix. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie dans la cruelle épreuve qui vient de la frapper.

—Corr.

CHAUVIN

Mlle Yvonne Courchesne, fille de M. et Mme Elphège Courchesne nous est revenue de l'hôpital de Wainright après un séjour de cinq semaines où elle avait subi une opération pour l'appendicite. Elle est en très bonne voie de guérison.

M. et Mme Wilfrid Côté, du lac Killarney, étaient en visite chez M. Alex Benoit et M. Omer Côté. Retardés par la tempête du 7 courant, ils n'ont pu retourner chez eux que vendredi, le 9. Tant mieux pour eux car une petite vacance forcée ne leur fera pas de tort.

M. Wm Bolduc est en voyage à Edmonton pour suivre un traitement d'une couple de semaines.

La prochaine partie de cartes au profit de l'église et des Soeurs aura lieu jeudi, le 23 courant; il y aura aussi un programme afin d'égayer les assistants, après la partie de cartes.

M. Herménégilde St-Pierre a complètement terminé son contrat de peinture à l'école Killarney.—Corr.

A nos abonnés

Avez-vous remarqué la date d'échéance de votre abonnement sur la bande jaune de votre journal, en première page?

Elle vous indique si vous êtes en règle ou en retard.

Nous avons envoyé à tous nos abonnés un avis demandant de faire remise du montant dû. La somme est minime et nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté tous peuvent se mettre en règle. Nous considérons votre empressement à solder cette petite somme comme une appréciation de notre journal.

Comme excuse, avec les regrets de ne pouvoir continuer à recevoir le journal, on évoque presque toujours la dépression générale, la dureté des temps, le manque d'argent, etc. Au journal nous ne sommes pas exempts de ces difficultés, même, nous en ressentons davantage les effets. Si une petite somme individuelle est difficile à trouver, qu'est-ce de plusieurs petites sommes?

Pour peu que les conditions continuent, nous serons forcés de discontinuer l'envoi du journal aux retardataires. Nous épargnerons ainsi les frais extra d'impression et des dépenses d'expédition.

Nous sommes cependant disposés à faire des concessions pour les arrérages si vous continuez à recevoir le journal et payez votre abonnement jusqu'à janvier 1934.

Prière de répondre à ces avis dans le plus bref délai afin que nous puissions mettre nos listes en ordre.

La Survivance.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Une prière. Tous les Anciens ont appris l'épreuve qui frappe nos amis Roland et Uldège Patenaude. Le bon Dieu est venu chercher leur soeur très chère. Nous sommes assuré que les Anciens, tous, ne se contenteront pas de la sympathie qu'ils ne peuvent s'empêcher d'avoir, mais qu'ils y ajouteront une prière fervente pour le bonheur de celle qui est partie et pour la consolation de ceux qui restent.

Pour bientôt. Les artistes, dont le groupe des Anciens est tout plein, sont à mettre au point un programme radiophonique qui doit, paraît-il, faire époque dans l'histoire de la radio. Pour en assurer le succès, tous sont priés de prêter quelque chose, de prêter. . . l'oreille. . .

La pièce. On croirait qu'elle s'est tue pour de bon. Au contraire. Elle sera bientôt reprise à Legal. Il faut répandre l'amour des belles choses.

Le secrétaire.

McLENNAN

M. l'abbé Roy, curé de Donnelly, de passage au presbytère cete semaine.

Le R. P. Olinski, basilien du rite ruthène, a passé quelques jours au presbytère. Il s'est rendu à Kathleen pour visiter ses fidèles. Il nous quitte ce matin pour Tangent et Rahab, où il doit rencontrer un bon nombre de Ruthènes surtout à Rahab.

Grande surprise en l'honneur de S. Patrice, à l'école Guy. Nos élèves ont voulu honorer le grand saint de la verte Erin par des chants et quelques déclamations. Le P. Demers et les commissaires ainsi que quelques personnes étaient présents à cette petite fête. M. A. Côté est arrivé à l'école traînant à sa remorque sur un petit traîneau quelques friandises telles que: pommes, oranges et chocolat ce qui est toujours apprécié par les jeunes. Le P. Demers fit tirer au sort parmi ceux qui avaient récité des déclamations et chanté et les heureux vainqueurs furent, pour les filles: Béatrice Chateauneuf, une boite de chocolat; et pour les garçons: Gaston Desrosiers, un petit couteau de poche. Merci au nom des enfants, pour ceux qui ont fait de cette fête un succès.

La gare de McLennan a été incendiée dans la nuit du 12 mars. On s'est installé tant bien que mal et le service d'ordre se continue comme d'habitude.

M. Turcotte, boucher de Falher, a acheté la propriété boulangerie de M. Côté et il y tient un étal de boucher. M. Côté fait une allonge en arrière de son magasin pour l'installation de MM. Barré et Guénette qui se trouvaient délogés du fait de cette vente. Succès à M. Turcotte.—Corr.

—oOo—

Pas elle

Madame, à la bonne.—Et pourquoi avez-vous quitté votre dernière place?

La bonne.—Parce que Monsieur m'a embrassée.

Madame.—Et vous avez été indignée?

La bonne.—Non, c'est madame.

VILLENEUVE

Un temps idéal nous favorisait pour une partie de cartes dimanche dernier, au profit de l'église. Pour les dames, Mlle Anna Coméau remporta la victoire et le prix de consolation alla à Mlle Donny Saligo. Ces prix furent donnés par M. et Mme Cyril Borlé. Pour les hommes, M. Maurice Gobeil gagna et M. Donny Saligo remporta le prix de consolation. Ces prix furent donnés par M. et Mme Prudent Borlé. Chose remarquable, M. et Mme Donny Saligo gagnèrent tous les deux les prix de consolation.

Dimanche prochain, le 26 mars, nous aurons une assemblée de l'A.C.F.A. immédiatement après la grand'messe. Il y a un grand programme intéressant, mais plus important encore. Donc soyez-y tous.—Corr.

BEAUMONT

Mercredi dernier, le 15 courant, avaient lieu les funérailles de Mlle Apolline Ouellet, décédée le 7 courant, chez son frère, J. E. Ouellet, curé de Belcourt, N.D., à l'âge de 80 ans. Le curé Ouellet accompagna la dépouille mortelle de Belcourt, N.D., à Beaumont, Alta, où elle fut exposée chez sa soeur, Mme Achille Royer, du lundi soir au mercredi matin. La levée du corps fut faite par son frère qui chanta aussi le service à 10 h. 30, et l'inhumation fut faite par le P. Gaborit, S.C.J., curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Ulric Gravel, Rodrigue Roy, Adélard Labonté, Georges Bernard, Joseph Handfield et Jean Royer. M. Henri Royer portait la croix et fit la quête.

Conduisaient le deuil son frère, le Rév. J. E. Ouellet, curé de Belcourt, N.D., E.U., sa soeur, Mme Achille Royer et son beau-frère, M. A. Royer.

La défunte était bien connue à Beaumont, ayant demeuré ici pendant plusieurs années. Aussi les nombreux amis de la regrettée disparue ont voulu lui rendre une dernière marque d'estime en assistant en foule à ses funérailles. Qu'elle repose en paix!

Soirée. Les officiers de notre cercle local de l'A.C.F.A. sont à préparer un programme varié et intéressant pour une soirée familiale qui aura lieu sous peu au profit de l'église. La date pour cette soirée n'est pas encore fixée, mais sera annoncée au prochain courrier.

Malade. M. Wilfrid LeBlanc est tombé subitement malade lundi matin et a été transporté de suite à l'hôpital de la Miséricorde. Il est sous les soins du Dr Boulanger.

Visiteurs. Mme Philippe Morin de Calder et ses petits enfants, Henriette, Marcel et Camille sont en visite chez Mme Vve Georges Bilodeau.

—Corr.

SAINT-ALBERT

Depuis le commencement du mois de mars notre bon Père curé prêche le mois de St-Joseph. Par ses bonnes paroles il sait très bien nous montrer la grandeur du grand saint.

Dimanche, le 19 mars, le cercle Grandin de Saint-Albert donna un drame en trois actes qui fut des mieux réussi; après la soirée notre Père curé remercia l'assistance d'être venue en aussi grand nombre malgré les mauvais chemins, il eut de bonnes paroles aussi pour les acteurs dont le talent n'est plus à citer. Pendant la soirée l'orchestre Giroux fit entendre plusieurs jolis morceaux de son répertoire.

Les Rév. Soeurs Surprenant et Baulieu nous sont revenues depuis samedi.

Banquet. Les joueurs de l'équipe de gouret de Saint-Albert, champions de la ligue du Nord et détenteurs de la coupe Pete MacKay, étaient les hôtes de M. Pete McKay à un banquet donné en leur honneur, jeudi dernier, à l'hôtel de Saint-Albert. Les dix-sept convives passèrent une agréable soirée. Un toast fut porté par le maire de Saint-Albert, M. M. Hogan, qui félicita les joueurs de la vaillante équipe de tout le courage dont ils avaient fait preuve pour remporter la victoire et ramener le trophée Pete McKay à Saint-Albert. M. A. Sylvestre remercia très gentiment tous ceux qui méritaient les plus vives félicitations. De son côté, M. A. Harnois, gérant du club, remercia et félicita les membres de l'équipe. M. McKay se leva ensuite pour dire qu'il offrait ce banquet aux joueurs de l'équipe de Saint-Albert en reconnaissance du beau travail accompli par eux pour ramener chez eux le trophée qu'il a eu l'honneur de donner. Etaient présents: S. H. le maire Hogan, M. P. McKay, M. J. A. Turcotte, M. A. Sylvestre, M. J. Harnois, M. J. McMillan, M. P. Rinquette, M. D. Innes, M. W. Poirier, MM. V. Léonard, E. Perron, B. Breland, H. Léonard, R. Lundi, R. Jacobs, B. Killips, C. Joyal, L. Perron.—Corr.

SAINT-PAUL

Le jeu des Dames à Saint-Paul

Le match championnat entre M. Louis Duchesneau, champion de St-Paul et champion provincial, et M. Arthur Vallée, fort joueur de Ste-Lina, a eu lieu les 12 et 13 mars dernier. M. Duchesneau conservant son titre, avec 2 parties gagnées, 1 partie perdue et 2 nulles.

Nous devons des félicitations à ces messieurs pour l'intérêt que leur rencontre a suscité dans la région.

M. J.-E. Primeau, habile joueur de Saint-Paul, immédiatement après la rencontre, a lacé un défi au gagnant pour le titre.—Comm.

LEGAL

La soirée donnée dimanche dernier, au profit de l'A.C.F.A., fut un encourageant succès. On joua au smear. Le 1er prix des dames, un service à thé de 23 morceaux, donné par M. Alfred Paquette, fut gagné par Mme Ch. Desjardins; le 2ème prix, un gâteau, don de Mme J. Dechamplain fut gagné par Mme Albert Lessard. Les prix des hommes, 1er, un sac de sucre donné par M. Delphis Coulombe, et le 2ème, un assortiment pour fumeurs, don de M. Jos. St-Martin, furent gagnés par MM. Henri Lefebvre et Wilfrid Larose. Les prix de consolation, dons de Mme H. Lefebvre, furent décernés à Mlle Eva Leblanc et M. Clovis Ouellet. Un joli concert suivit la distribution des prix. Chants par Mlles Yvette Tanguay et Eva Leblanc et MM. Joseph Préfontaine et Arsène Therrien; déclamations par Yvon Lefebvre, et Mlles Stella Lavoie et Yvette Tanguay; comédie "Un procès" par les grands garçons de l'école du village: George Bougie, P. E. Desjardins, Edouard Massie, Albert Cormier, Wilfrid Larose et des figurants; "O Canada". Mme Léon Préfontaine accompagnait au piano. Un délicieux lunch fut ensuite servi par les dames. Comme il restait trois gâteaux, M. Jos. Bougie se chargea des les vendre aux enchères. Félicitations au comité et à toutes les personnes qui ont généreusement contribué au succès de cette mémorable soirée; nous osons espérer que ce ne sera pas la dernière.

Au cours de cette réunion, un vote de remerciements fut aimablement proposé par M. Alex Lavoie et unanimement acclamé pour les services rendus à l'A.C.F.A. et à la cause nationale par M. Arthur Carrière, secrétaire démissionnaire. Le nouveau secrétaire est M. Albert Mullen.

Dimanche prochain, les Anciens élèves du collège des Jésuites avec le concours des Bonnes Amies, viennent jouer la comédie de Tristan Bernard "Les Deux Canards" qui obtint un si grand succès à Edmonton le 5 mars dernier. Les portes de la salle ouvriront à 7 h. 30 et lever du rideau à 8 h. 30. Il n'y aura pas de chaises réservées. Entrée pour tout le monde, 25c.

Le mercredi, 29 mars, Messieurs Paul Jenvrin, agent consulaire de France et P. M. Dunne, avocat, seront les conférenciers à une grande réunion, à laquelle le public est instamment invité. Sujet: le malaise actuel et les moyens d'y remédier". Il y aura un programme musical. Cette réunion est sous les auspices du cercle local de l'A.C.F.A.

Mme E. Lorieau a déménagé au village et a loué une chambre dans les appartements du magasin de M. Ménésippe Massée.

La fête de St-Joseph a été célébrée avec grande solennité le lundi 20 mars. Beaucoup de monde à la messe de 8 heures, de nombreuses communions et une grosse assistance à la bénédiction du soir.

M. Victor Baloche a appris la nouvelle de la mort de son vieux père, âgé de 79 ans, décédé à Argentan, Orne, France, le 22 janvier dernier.

Baptêmes. Jeanne Marie Andrée née de Jean-Marie Chauvet et Louisa Vanderhouten. Parrain et marraine, André et Marie Chauvet, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Yvonne Chauvet.

Florence Marie Marguerite, née de Clément Delbarre et Armande Ferrat, Parrain et marraine, M. et Mme Phidias, oncle et tante de l'enfant, résidant en France. Témoins, M. et Mme Jules Delbarre, grand'parents.

Joseph Jean-Baptiste, né de Isidore Dechamplain et Rosy Provost. Parrain et marraine, M. et Mme Samuel Dechamplain. Porteuse, Mme Vve J.-Bte Dechamplain.

Marie Anna Pauline, née de René Séguin et Alice Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bergeron, résidents de la province d'Ontario. Témoins, M. et Mme Pierre Belley.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	30½
No 2 Nord	28
No 3 Nord	26½
No 4 Nord	25
No 5 Nord	23
No 6 Nord	22
Fourrage	19

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	08
Fourrage	08

Orge—

No 1 C W	13
No 2 C W	10½
No 3 C W	08½

Seigle—

No 1 C W	15½
No 2 C W	13½
No 3 C W	09½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	48⅝
No 2 Nord	46½
No 3 Nord	45⅝
No 4 Nord	44⅝
No 5 Nord	42⅝
No 6 Nord	41⅛
Fourrage	38⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	48¾
No 2 Nord	46¾
No 3 Nord	45⅜
No 4 Nord	43⅞
No 5 Nord	42⅞
No 6 Nord	41⅞

Avoine—

No 2 C W	23⅞
No 3 C W	20⅞
Fourrage	20⅝

Orge—

No 3 C W	28⅞
No 4 C W	27

Seigle—

No 1 C W	33⅝

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.25
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.75 à 3.00
" communs	2.00 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
Boeuf de choix	3.00 à 3.75
" ordinaire	2.50 à 3.00
Moutons	2.50 à 3.35
Brebis	1.00 à 2.00
Agneaux	4.25 à 4.50
Porc à bacon	4.25

Crème—

Spéciale	18
No 1	16
No 2	13

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	11
Frais No 1 (First)	09
2ème qualité	06

Beurre—

En boite, la lb.	26
Enveloppé, la lb.	25

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

Lauréats du mois de février

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.
2ème	R. Meunier, Thérien, Alta.	A. Nobert, St-Charles, Alta.	A. Nobert, St-Charles, Alta.
Eléments latins			
1er	G. Nobert, St-Charles, Alta.	G. Nobert, St-Charles, Alta.	M. Mahé, Ste-Lina, Alta.
2ème	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	M. Mahé, Ste-Lina, Alta.	G. Nobert, St-Charles, Alta.
Syntaxe			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
2ème	P. Cadorette, Trotzke, Sask.	G. Forest, Cut Knife, Sask.	G. Forest, Cut Knife, Sask.
Méthode			
1er	G. Diamond, Cowley, Alta.	M. Léonard, St-Albert, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.
2ème	U. Loiselle, Ponteix, Sask.	G. Diamond, Cowley, Alta.	A. Laberge, St-Vincent, Alta.
Versification			
1er	L. Landreville, St-Paul, Alta.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.
2ème	A. St-Amant, Jack Fish Lake	A. Tétreau, Végreville, Alta.	A. Tétreau, Végreville, Alta.
Belles-Lettres			
2ème	T. Forestier, Duck Lake, Sask.	T. Forestier, Duck Lake, Sask.	T. Forestier, Duck Lake, Sask.
1er	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Duhaime, Jack Fish Lake



Page Agricole



L'influence d'un bon taureau sur un troupeau de vaches laitières

Un bon taureau laitier est celui dont les génisses produisent plus de lait et plus de matière grasse que leurs mères au même âge et dans les mêmes conditions que ces dernières. Un mauvais taureau est celui dont les filles produisent moins que leurs mères.

Il y a déjà bien des années, lorsque le contrôle du Livre d'Or ne faisait que commencer, un des meilleurs taureaux canadiens de race pure que l'on pouvait se procurer fut mis à la tête du troupeau de la station expérimentale de Cap-Rouge. On ne connaissaient absolument rien de l'aptitude laitière de ses ascendants.

Après que vingt-cinq de ces génisses eurent été envoyées à la boucherie parce qu'elles étaient de pauvres laitières, on se servit d'autres taureaux produits à Cap-Rouge et issus de vaches qui s'étaient inscrites au Livre d'Or; il en résulta une amélioration immédiate et les génissent produisirent plus que leurs mères au même âge.

Deux vaches qui avaient été fécondées par le pauvre taureau furent plus tard fécondées par des taureaux issus de mères inscrites au Livre d'Or, et leurs filles, engendrées par les bons taureaux, ont produit en moyenne 2,562 livres de lait et 119 livres de matière grasse de plus que leurs demi-soeurs.

Une leçon se dégage de ces faits: c'est qu'il ne suffit pas qu'un taureau de service ait un certificat et une bonne conformation. Il faut avoir des indications précises au moins sur la capacité de production de sa mère. Supprimons les taureaux de qualité inférieure et faisons un plus large emploi des bons; ce n'est qu'à ce prix que l'industrie laitière fera des progrès.

Gus. Langelier,
Station expérimentale fédérale, Cap-Rouge, Qué.

L'industrie ovine canadienne

Une appréciation anglaise du système de vente des laines canadiennes

L'importance du commerce des laines sur les marchés du monde, la valeur des méthodes canadiennes et l'utilité des services rendus à l'industrie ovine canadienne par le Ministère fédéral de l'Agriculture, sont spécialement mentionnés dans une brochure anglaise intitulée "L'organisation de la vente des laines au Canada", dont le Ministère anglais de l'Agriculture et de Pêcherie vient d'ordonner une réimpression. Au Canada comme en Grande-Bretagne, dit le rapport, l'industrie ovine s'était concentrée principalement sur la production du mouton; la qualité et la préparation des laines n'avaient reçu que peu d'attention maintenant beaucoup de progrès.

La prospérité relative de l'industrie ovine canadienne en ces dernières années, l'utilité des moutons qui détruisent les mauvaises herbes sur les terres arables, jointes au pauvre rendement du blé depuis quelques années, toutes ces choses font que les agriculteurs se tournent vers l'industrie ovine. Le Ministère fédéral de l'Agriculture, sachant toute l'importance que présente l'amélioration des animaux, a accordé un concours généreux à cette industrie. Il a offert, à condition favorables, aux différents groupements, des béliers et des brebis sélectionnés en vue de développer une population ovine qui puisse satisfaire la demande de mouton et d'agneau au pays et à l'étranger, tout en améliorant la qualité des toisons. Des coopératives pour la vente de la laine ont été organisées dans toutes les provinces.

Ces coopératives ont reçu tout l'encouragement des Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, qui désiraient améliorer les caractères de la laine et développer un système national de classement. Les sociétés ou groupes de producteurs de laine peuvent faire classer leurs laines par un expert; il leur suffit de s'adresser pour cela au Commissaire fédéral de l'industrie animale. La Coopérative canadienne des producteurs de laine, limitée, s'organisa en 1928; c'est une organisation nationale qui doit agir pour les producteurs de laine et pour les différentes sociétés d'éleveurs de moutons et de producteurs de laine. Cette organisation a marché de succès en succès, et elle a écoulé en 1931 près de cinq millions de livres de laine. Ceci représente 25 pour cent de la laine produite au Canada et une proportion encore plus forte de la laine qui passe par les voies commerciales, car une bonne partie de la laine produite dans les provinces de l'Est est utilisée sur les fermes mêmes.

Les fonctions de la Coopérative, qui opère par l'intermédiaire des sociétés d'éleveurs et de producteurs éparpillées sur tous les points du pays, sont de classer et de vendre la laine en vue d'obtenir un prix maximum pour les producteurs. Le classement des toisons se fait aux dépôts de la société par des experts qualifiés, fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Grâce à l'expérience acquise, les classeurs officiels ont pu établir toute une liste de catégories qui couvrent toutes les différentes catégories de laine produites au Canada. C'est ainsi que la société, se basant sur les travaux faits par le Ministère fédéral de l'Agriculture répond à leurs besoins. Elle a acquis la confiance des fabricants par l'exactitude de son classement, et la laine expédiée outre-mer s'est vendue à un prix satisfaisant. Des ventes considérables ont été faites au Royaume-Uni, et l'on étudie actuellement le marché japonais qui paraît devoir offrir un débouché pour la laine produite dans les provinces de l'Ouest.

Le soin de la brebis au moment de l'agnelage

Le succès de l'éleveur de moutons d'agneaux qu'il réussit à élever, et qui dépend généralement des soins qu'il donne à son troupeau. L'éleveur qui nourrit sagement ses brebis et ses moutons et qui en prend un bon soin, peut éviter bien des pertes.

Ceux qui ne donnent pas de grain à leur troupeau pendant l'hiver feront bien de commencer à en distribuer à leurs brebis environ trois semaines avant l'agnelage en quantité plus ou moins forte suivant l'état des brebis, afin d'obtenir une bonne production de lait.

A la ferme expérimentale centrale, Ottawa, un mélange d'avoine ronde et de son en parties égales a donné de très bons résultats. L'avoine est l'aliment régulier des brebis portières; le son fournit de la protéine et il a aussi des propriétés laxatives qui contribuent au maintien de la santé.

Juste avant l'agnelage, il faut mettre la brebis dans une petite loge séparée, bien pourvue de litière, et où il n'y a pas de courants d'air. Généralement, il n'est pas nécessaire d'être là pendant que la brebis agnelle, sauf s'il y avait mal-présentation (dans la présentation normale, les pattes de devant et la tête viennent en premier lieu) ou si l'agneau était trop faible pour téter. Ayez soin de tondre la laine autour du pis de crainte que les agneaux n'arrachent des mèches et ne les avalent.

Lorsque la brebis vient d'agneler, donnez-lui un peu de foin de trèfle ou de luzerne, et un peu d'eau. Ne donnez pas trop de nourriture pendant les premiers jours, de crainte de trop stimuler la production du lait, ce qui pourrait causer le durcissement du pis chez la brebis ou la diarrhée chez les agneaux.

Le troisième ou le quatrième jour on peut donner, avec des racines ou de l'ensilage, un quart de livre du mélange de grain recommandé ci-dessus, et on portera graduellement cette quantité à une livre et demie. Si l'on n'a pas de foin de légumineuses, on peut ajouter un peu de tourteau de lin dans la proportion suivante: avoine, 3 parties, son 2 parties, tourteau de lin, 1 partie. Une ration de ce genre est nécessaire pour maintenir une bonne production de lait, et l'agneau qui a beaucoup de lait grossit rapidement.

P. E. Sylvestre,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Les pommes de terre canadiennes sont garanties

Les pommes de terre de semence canadiennes certifiées sont connues dans bien des pays du monde, et cependant il y a encore beaucoup de gens qui n'ont qu'une idée très vague de ce que l'on entend par le mot "Certifié". Il ne saurait y avoir de doute cependant quant à la signification de ce mot, car il a été clairement défini par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. La certification est un moyen d'enregistrer les semences d'un bon type, issues de plantes vigoureuses, et qui, dans la mesure où la chose est pratique dans les conditions modernes de culture, sont relativement exemptes de maladies dangereuses. Pour que les pommes de terre puissent être certifiées, il faut qu'elles soient inspectées dans le champ et dans le tas par un agent autorisé du Ministère fédéral de l'Agriculture, et trouvées saines et vigoureuses, et conformes aux conditions prescrites en ce qui concerne l'absence de maladies dangereuses et la pureté de la variété. On délivre des étiquettes officielles pour ces semences et ces étiquettes sont une garantie que les pommes de terre de semence que l'on achète sont bien certifiées.

Nouvelle concurrence

Un nouveau concurrent sur le marché des produits laitiers vient de surgir; il s'est déjà distingué dans le commerce l'année dernière, dit le bulletin mensuel publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération; c'est le Sud-Ouest africain.

Une cigarette de tabac canadien

Il se vend actuellement en Grande Bretagne une cigarette faite exclusivement de tabac canadien et qui jouit d'une grande réclame. Elle paraît être appréciée.—Service des Tabacs, Ministère de l'Agriculture.

Graines de semence

Nous voici à l'époque du jardinage interne. Jusqu'à l'arrivée du printemps, d'innombrables canadiens se pencheront sur les pages de catalogues de graines de semence brillamment illustrés, espérant un dégel hâtif et goûtant, mentalement, des plaisirs qui naissent avec l'apparition des primeurs du jardin potager.

Ensuite, il y a l'agrément de la préparation du plan du terrain destiné aux fleurs. Un projet de cette nature doit être mis en marche dès maintenant, c'est-à-dire, longtemps avant de pouvoir faire usage de la pelle, sarcloir, râteau et truelle. Une plantation de fleurs, lorsqu'elle est sagement préparée à l'avance, présente généralement une meilleure disposition des couleurs et de la taille des différentes plantes ainsi que le choix de l'assortiment qui assurera une floraison continuelle durant toute la saison.

Le catalogue annuel de A. E. McKenzie Company Ltd., dont les quartiers généraux sont à Brandon, vient d'être adressé à tous les clients des provinces des prairies. Il contient, en plus de tout les types de graines dignes de confiance et dont le succès des dernières saisons est garant, un grand nombre de variétés nouvelles, qui, à la suite d'épreuves, s'adaptent parfaitement à la nature du sol et du climat canadien.

Au nombre de ces nouveautés se trouve un cerisier (Sand Cherry) dont le fruit bleu et juteux est utilisé pour les tartes, confitures et conserves. L'arbrisseau vigoureux sur lequel il croit a été spécialement développé pour répondre aux conditions canadiennes.

Pour la seconde fois, la maison McKenzie offre le "Crested Wheat Grass" avec lequel on espère résoudre, dans une large mesure, le problème du fourrage pour l'ouest canadien. Cette plante est vigoureuse et résiste avantageusement à la sécheresse.

En vue de stimuler l'intérêt à la conférence et Exposition Mondiale des Grains, qui sera tenue à Régina du 24 juillet au 5 août, la compagnie annonce, dans son catalogue, deux concours, et offre des prix au montant de $5,215.00 en argent, qui seront décernés pour les meilleures lettres concernant la dite exposition et pour la prédiction du nombre de personnes qui la visiteront.

Le fourrage de blé d'Inde

Le cultivateur qui a une bonne provision de gros fourrages dans ses granges et qui peut donner abondamment à ses bestiaux pendant les longs mois de l'hiver, est beaucoup mieux en mesure d'élever de bons animaux que celui qui a une provision insuffisante.

Le blé d'Inde peut être nourri sous bien des formes différentes; on peut le conserver en moyettes ou quintaux et le donner sous forme sèche. On peut aussi le mettre en silo lorsque le grain est à l'état pâteux, et le donner sous forme ensilée.

Le premier système a de gros inconvénients. Lorsque le blé d'Inde est laissé en moyettes ou en quintaux dans le champ pour être distribué pendant l'hiver, il est exposé à toutes sortes de pillards et de rongeurs, comme les oiseaux, les souris, qui le dépouillent de son grain; les intempéries et la pluie l'abîment et une bonne partie de ses feuilles se détachent et sont perdues.

A la station expérimentale de Morden, où la récolte de blé d'Inde est plus que suffisante pour remplir le silo, on met le reste debout, le long d'une clôture, près de l'étable, pour le distribuer aux animaux sous forme de fourrage. Après que le blé d'Inde a séché suffisamment et qu'il n'y a plus à craindre qu'il fermente, on le fait passer par le hachoir et on le donne aux chevaux à raison d'une charge de fourrage de blé d'Inde pour trois de paille hachée.

Le plus gros du blé d'Inde cultivé est mis en silo et employé sous forme d'ensilage. De cette façon, les pertes sont à peu près nulles; il n'y a qu'un peu de fourrage gâté sur le dessus du silo. Les animaux sont très friands de l'ensilage et ils mangent aussi beaucoup de blé d'Inde sous forme d'ensilage que sous forme de fourrage sec. Les animaux qui mangent de l'ensilage se portent toujours mieux que les autres et contractent rarement la constipation, qui est au contraire, très fréquente chez les animaux nourris avec du fourrage sec.

Le blé d'Inde, qui est riche en hydrates de carbone, est bon pour l'alimentation sous forme de fourrage sec aussi bien que sous forme d'ensilage; c'est un aliment spécialement utile pour le maintien des bestiaux. Il exige moins d'eau que les céréales pour produire une livre de matière sèche; il peut aussi utiliser un plus grand nombre d'unités de chaleur que la plupart des céréales généralement cultivées. Le cultivateur qui garde des bestiaux ne saurait mieux faire que de cultiver un champ de blé d'Inde; il sera toujours à peu près sûr d'avoir une récolte.—W. J. Breaky, Station expérimentale fédérale, Morden, Man.

Les mouches noires (brûlots) mordent les jeunes canards

La morsure d'une mouche noire très répandue au Canada (Simulium Venustum Say) fait périr beaucoup de jeunes canards domestiques et sauvages en leur transmettant un parasite (Leucocytozoon Anatis). Les canards adultes paraissent être réfractaires à la maladie. C'est cette même mouche noire qui incommode tant les pêcheurs et les campeurs. Parlant de l'abondance de cette mouche, M. G. R. Twinn, de la Division de l'entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dit ce qui suit: "Les observations que j'ai faites dans le district d'Ottawa et ailleurs et l'étude des spécimens du Musée National ou qui m'avaient été fournis par des correspondants de différentes parties de l'Est du Canada, me permettent de confirmer cette déclaration. Il n'est donc pas surprenant que la maladie causée par Leucocytozoon Anatis et qui est transmise par cette espèce de mouche soit très répandue au Canada. Le Dr G. H. Weaver, pathologiste en animaux, au Ministère fédéral de l'Agriculture, m'a dit que cette maladie est très fréquente pendant la saison des mouches, spécialement dans les districts du nord, et que beaucoup de canards domestiques en sont atteints. Il est également d'avis que le manque de canards sauvages dont se plaignent les chasseurs est probablement causé par cette maladie, qui revient apparemment par cycles."

L'avoine pour la production du grain et des fourrages verts

Une bonne partie des avoines cultivées dans la province de l'Alberta appartiennent à deux variétés, la Bannière et la Victoire. Elles conviennent très bien lorsqu'elles sont cultivées pour la récolte principale, mais elles mûrissent tard pour certains districts et pour certaines pratiques de culture.

Les districts les plus boisés ont un sol d'argile grise, assez froid, où la culture des variétés à maturation hâtive s'impose si l'on veut obtenir une récolte de grain mûr. Dans les régions plus ouvertes, la pratique générale de la ferme est de compléter les semailles de blé avant que l'on s'occupe de préparer les champs qui doivent être ensemencés d'avoine. Ce n'est que lorsque tout le blé est en terre que l'on songe à labourer les champs et à les ensemencer d'avoine. Dans ces conditions, il arrive souvent que les semailles d'avoine soient retardées jusqu'à la fin de mai, et que la Bannière et la Victoire n'aient pas la chance de mûrir complètement. Il faut semer une variété à maturation plus hâtive.

Deux espèces à maturation plus hâtive, l'Alaska et la Legacy, ont été introduites par la station expérimentale fédérale de Lacombe afin de fournir une variété qui puisse mûrir dans ces conditions.

La variété Alaska appartient à la catégorie des avoines très précoces; elle est à peu près de deux semaines plus hâtive que la Bannière ou la Victoire. C'est la meilleure de cette catégorie. Elle produit un plus gros rendement et a un grain mieux nourri que les autres variétés qui mûrissent en même temps. Dans tous les districts où les conditions de sol et de climat sont les mêmes qu'à Lacombe, elle donne presque toujours du grain mûr, même si les semailles sont retardées jusqu'à la première semaine de juin. Elle a une paille forte, assez fine, et un grain à bale mince, qui fait une excellente nourriture, mais qui n'est pas aussi replet, aussi bien nourri, que celui de la Victoire.

La Legacy vient à mi-chemin entre l'Alaska et la Bannière ou la Victoire pour la maturité. Elle produit environ un tiers de moins de paille que la Bannière, et donne une quantité relativement élevée de grain de bonne qualité. Des essais coopératifs répétés, couvrant bien des districts, indiquent que la Legacy rend plus que la Bannière ou la Victoire, partout où ces espèces n'arrivent pas à maturité complète. On la recommande donc pour ces districts et ces contrées où l'on éprouve de la difficulté à faire mûrir les espèces tardives.

Les variétés hâtives, comme les Alaska et Legacy, sont les meilleures pour la production de fourrage vert d'avoine. Elles ont une paille fine, donnant un fourrage qui est consommé avec beaucoup plus d'avidité par les bestiaux que le fourrage produit par les espèces tardives, à paille plus grossière. Leur maturation précoce est un avantage, en ce sens qu'elle permet de les semer plus tard et que l'on peut ainsi mettre la terre en jachère partielle d'été avant de l'ensemencer.

Les variétés à paille grossière et à maturation tardive comme la Bannière donnent de plus fortes quantités de fourrage par acre que les espèces à maturation précoce, et on recommande de les ensiler car l'ensilage leur donne la succulence qui leur manque.

G. E. Delong,
Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alta.

Le désarroi de l'agriculture

Malgré tous les efforts des experts, des techniciens et autres, la crise universelle n'est pas encore sortie de sa période aigue; malgré la résistance admirable de la majorité de nos cultivateurs, l'équilibre rompu ne se rétablit pas.

Au point de vue social, la condition de l'agriculture est loin d'être brillante; non que le cultivateur ait ralenti son effort ou qu'il ait été trahi par la nature, mais bien parce que tous les autres éléments sont ligués contre lui.

Les récoltes ont tenu leurs promesses, elles sont de mieux en mieux préparées pour la vente; malheureusement, les possibilités d'achat de la masse ne permettent pas d'en obtenir un prix, même équivalent à celui des frais de la production.

La question des prix empoisonne la situation agricole au point d'ébranler le moral, pourtant solide de nos cultivateurs. Les principaux produits du sol, qui sont à proprement parler les fruits du travail de l'homme, sont tombés à des prix qui ne conviennent pas—il s'en faut de beaucoup—à leurs prix de revient sur la ferme.

De là, le profond émoi dans le monde rural. Le cultivateur qui vit sur sa terre et de sa terre, sans calculer de très près son bénéfice, s'aperçoit depuis longtemps déjà que son bilan se solde par un déficit et que, déjà privé du superflu, il va bientôt arriver à manquer du nécessaire.

Dans tous les rangs de la famille agricole, la souffrance est grande aujourd'hui. Comment peut-on s'étonner que le cultivateur régimbe? Il n'a aucune responsabilité dans la crise actuelle, il ne l'a pas voulue et pourtant, il la subit lourdement.

Dans le plus grand nombre de cas, le cultivateur n'a pas changé son train de vie; peut-on lui reprocher d'avoir voulu agrandir son patrimoine? Non, car sa bonne foi était entière. Peut-on lui reprocher de ne pas avoir prévu l'avenir, quand une vague d'optimisme sans précédent déferlait sur les deux continents?

Et aujourd'hui, quand la spéculation vient lui demander de limiter sa production qui est son gagne-pain, quand les prodigues, en présence des ruines que leurs appétits ont accumulées, prétendent lui en faire supporter la réparation, le cultivateur n'a-t-il pas le droit de protester? Il a déjà payé trop largement sa part de charges communes et pourtant, il ne se révolte pas.

Si la puissance publique est assez faible pour subir la loi des "trustards", pourquoi le cultivateur serait-il la victime de cette faiblesse? On peut déplorer cet état de choses et s'alarmer de l'avenir qu'il faut prévoir, mais le coupable n'est pas Baptiste.

Le désarroi des esprits ajoute une crise morale à la crise économique, où la souffrance règne, la raison perd son droit.

R. M. P. (La Terre de Chez Nous)

A la prison

—Pourquoi êtes-vous ici?
—Rapport à mes convictions.
—Quelles convictions?
—Je croyais que l'agent de police était loin.

Cause majeure

—Pourquoi pleures-tu?
—Parce que mon frère a eu des vacances, et moi, pas.
—Et pourquoi n'en as-tu pas eu?
—Parce que je. . . je vas pas encore à l'école.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Bilinguisme canadien

M. le rédacteur,

On parle beaucoup de bilinguisme de ce temps-ci, et c'est très bien. En effet, on ne saurait trop attirer l'attention publique sur ce fait: que le Canada est un pays bilingue et que la caractéristique principale de la civilisation canadienne, c'est d'être une civilisation bilingue.

Il nous faut, toutefois, procéder avec logique, sans quoi nous ne ferons que figure de farceurs; farceurs solennels peut-être, mais farceurs tout de même. Réclamer l'observance d'un principe que nous n'appliquons pas dans nos actes ne sert à rien. Le geste de nos politiciens, de nos professionnels et de nos hommes d'affaires, oubliant le français dans leurs initiatives publiques n'est certes pas un plaidoyer en notre faveur. On ne peut guère s'attendre à ce que la majorité anglaise soit plus respectueuse de nos droits que nous ne le sommes.

L'antique adage: "Médecin, guéris-toi, toi-même", reste toujours d'actualité. Nos hommes publics doivent s'en convaincre et y conformer leurs actes. Si nous voulons du français, à nous d'en mettre; nous serons mieux placés, alors, pour en réclamer chez les autres. Les imposants messieurs de la politique et des affaires sont-ils hésitants, à nous de faire cesser leurs hésitations. On a vu ce que vaut l'action concertée dans le cas "Shredded Wheat". Pourquoi ne réussirait-elle pas ailleurs? L'hésitation de la compagnie sus-mentionnée à conserver l'étiquettage bilingue de ses produits pouvait s'expliquer jusqu'à un certain point, car c'était une compagnie américaine, après tout, mais que dire des entreprises canadiennes françaises où le français est complètement ignoré?

Notre travail en faveur du bilinguisme canadien ne réussira que dans la mesure où nous serons conséquents avec nous-mêmes. Continuons la lutte commencée, mais faisons-là porter, surtout, sur notre propre terrain; c'est là que la réforme presse le plus.

Réactionnaire.

DONNELLY

La réunion du cercle local de l'A. C.F.A., tenue dimanche, le 12 mars, est des plus intéressante, et compte une nombreuse assistance. On sent que l'Exécutif et les membres sont éveillés et agissants au point de vue national. M. le secrétaire du cercle n'a pas la moindre tâche, à en juger par la volumineuse correspondance présentée à l'assemblée.

Les propositions et discussions prouvent aussi l'esprit de corps qui règne entre le cercle et l'exécutif central, et l'appui qu'il apporte aux initiatives des chefs de l'Association. En effet, plusieurs propositions ont trait à l'article 133 de la Constitution de 1867, c'est-à-dire au bilinguisme, et leur teneur fait honneur à nos gens. Les délibérations du jour terminées, M. Emile Réquier, agent des terres du district, donne une conférence très instructive et fort appréciée sur la nouvelle loi des terres dites "homesteads". Désormais, nul n'est besoin de méprise au sujet d'achat, de patente ou de remise d'une terre.—Corr.

McLENNAN

Mon carnet

Retour de notre chère Soeur supérieure. Partie de McLennan le 18 dernier, notre bien-aimée Soeur supérieure revient au foyer après avoir goûté le bonheur d'un séjour à Midnapore. Tout le petit personnel est heureux de la revoir après cette absence de quelques jours.

Sont de passage à notre petit hôpital: Soeur Jean de Gethsémani, Soeur Philippe du Cénacle et Jean Placide. Cette dernière fut accueillie avec joie par les élèves de notre école, leurs visages épanouis trahissaient vivement la reconnaissance et l'affection qu'ils avaient conservées pour leur dévouée maîtresse de l'an dernier.

Les religieuses de l'hôpital du Sacré-Coeur, McLennan, unissent leur voix pour chanter hautement leur reconnaissance aux généreux donateurs. Le piano offert a été apprécié et le sera doublement à l'avenir par l'utilité qu'il procurera à nos musiciens de demain. Bienvenue aux élèves et succès dans leurs entreprises musicales.

Petite Laurentienne.

Son voisin

S'il est pauvre, c'est un paresseux et un incapable, qui n'a pas su faire les affaires;

S'il est riche, c'est probablement un malhonnête qui a volé son prochain;

S'il s'occupe de politique, c'est un révolutionnaire, une nuisance publique;

S'il ne s'en occupe pas, c'est un indifférent qui encombre la population;

S'il est charitable, c'est un hypocrite qui donne aux pauvres quand on le voit;

S'il ne l'est pas, c'est un avare, un pingre, un sans-coeur, qui ne mérite pas de vivre;

S'il a un bon emploi, il le doit plutôt à la flatterie qu'à son mérite;

S'il a une modeste place, ce n'est pas étonnant, car il ne pourrait rien faire de mieux;

S'il a un chat ou un chien, c'est un maniaque qui aime mieux les bêtes que les gens;

S'il n'en a pas, c'est une brute, puisqu'il n'aime pas les animaux;

S'il est bel homme, c'est malheureux pour lui, car il aura vite la réputation d'être débauché;

S'il est laid comme un singe, on le fuit, sous prétexte qu'il a une tête d'assassin;

S'il mange beaucoup, c'est un gourmand, qui ne pense qu'à son estomac;

S'il ne mange guère, c'est un affaibli qui s'est ruiné la santé à des excès;

S'il est garçon, c'est un être volage, incapable de fixer son choix et de fonder un intérieur sérieux;

S'il est marié, c'est un tyran qui aurait dû rester garçon toute sa vie;

Bref, c'est un voisin. Mais, si un jour il meurt, oh! alors, c'est un autre concert et il n'y aura pas de louanges assez fortes pour célébrer tous les mérites qu'il avait, et s'il est mort jeune, le bel avenir qui l'attendait.

Conclusions: Si vous voulez qu'on dise du bien de vous, dépêchez-vous de mourir.

Pour aider les colons anciens combattants

Le ministre canadien du Travail propose une série de mesures dont un moratoire d'un an sur les intérêts

OTTAWA.—Dans une résolution inscrite aux Communes, M. W. A. Gordon, ministre du travail, annonce une série de mesures destinées à aider les colons anciens combattants. La principale de ces mesures consistera en un moratoire d'un an sur les intérêts que ces colons ont à payer. Le moratoire sera appliqué à ceux qui ont manifesté l'intention de payer leurs dettes. Les colons en question sont au nombre d'environ 18,000. Ils appartiennent à l'Ouest pour la plupart.

Les banques américaines

Imiteraient le système bancaire canadien

NEW YORK.—A New York, on a fortement commenté la désorganisation du système bancaire américain et tous les regards se sont portés vers le Canada, où les banques n'ont pas subi une seule faillite depuis le début de la crise. Aux Etats-Unis, on compte 5,098 faillites depuis la débâcle des valeurs, en 1929.

On songe sérieusement à modifier le réseau bancaire des Etats-Unis et de le modeler sur celui du Canada, où huit institutions seulement administrent 4,000 succursales, de l'Atlantique au Pacifique. Chez les Américains, chaque ville ou municipalité a sa banque distincte.

Les Japonais sont victorieux

Après avoir pris la capitale de Jéhol, les Japonais songent à chasser les derniers défenseurs

CHINCHEOU, Mandchourie—Ayant mené à bien leur invasion de la province de Jéhol, dont ils contrôlent actuellement la capitale, les forces japonaises se préoccupent maintenant de chasser les restes des défenseurs chinois disséminés le long de la grande muraille.

Cette opération peut durer plusieurs mois, ainsi que les choses se passèrent en Mandchourie, mais des attaques générales ont néanmoins été ordonnées.

Les troupes chinoises à Kupeikow ont tenté vainement de reprendre le défilé qui existe à cet endroit. Elles furent repoussées par les Japonais après un combat de six heures.

Au club

—Combien de fois avez-vous demandé sa main, à votre femme?
—Une fois de trop.

NOUVELLES D'EDMONTON

"Champions contre champions"

Pour bien terminer la saison, la vaillante équipe de gouret de Saint-Albert, champion de la ligue du Nord, a accepté le défi de la brave équipe du Juniorat St-Jean, champion de la ligue intercollégiale. Le rendez-vous était donné pour lundi soir à 7 h. sur la glace de l'Université. Il n'y avait plus de coupe à défendre; mais "champions contre champions" et "l'honneur respectif" à sauvegarder, voilà la raison qui suscita l'intérêt des joueurs et en fit une joute rapide et acharnée de la première à la dernière cloche. La glace trop molle empêcha les joueurs de montrer la valeur réelle de leur jeu d'ensemble.

Vers la fin de la troisième période, le rapide centre du juniorat parvint à faire un troisième point contesté et déclaré nul par l'arbitre.

St-Albert prenait l'avant, mais le Juniorat avait tôt fait d'égaliser pour laisser le résultat final 2 à 2.

Les Junioristes plus jeunes et partant plus téméraires demandent une période supplémentaire mais les adversaires plus âgés et plus sages veulent donner une chance à la glace de prendre un repos bien mérité.

A la prochaine saison on détaillera.

Arbitre.

Coin des BONNES AMIES

C'est avec beaucoup de peine que les Bonnes Amies apprenaient le décès de Simone Patenaude. C'est la première de nos membres actifs qui nous quitte pour l'au delà et nous offrons nos sympathies profondes à ses parents éprouvés. Certes, nous manquerons son franc sourire, son bon caractère qui la rendaient aimée de tous, mais cela devait être et...

"Rose, elle a vécu le temps que durent les roses,—
L'espace d'un matin".

* * *

Le cercle étant en deuil, nous avons remis la réunion de la mi-carême à une date future.

La secrétaire.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Nos profondes sympathies vont à Mme H. E. Patenaude, notre vice-présidente, et à sa famille qui viennent d'être éprouvés par la mort de Mlle Simone Patenaude survenue mercredi, le 15 mars. Nous savons quel vide son départ cause au sein de cette famille, particulièrement au coeur de la maman dévouée qui pendant la longue et pénible maladie de la chère disparue lui a prodigué sans relâche ses soins attentifs. La foule présente aux funérailles témoigne de la considération et de l'estime dont les parents éplorés sont l'objet.

Jeudi soir, les membres de l'association sont allés réciter le chapelet auprès des restes mortels.

Avec surprise et peine nous avons appris l'entrée de notre présidente à l'hôpital Général, mercredi dernier. Quoique bien souffrante, Mme Amyot prend un mieux sensible; nous prions le ciel de lui apporter une vive et parfaite guérison.

Mme LaBissonière, trésorière, est partie samedi, le 18, pour Vancouver, où elle passera quelques temps chez sa jeune fille Roberte; que tout lui soit propice et radieux pendant son voyage.

Le dimanche des rameaux, soit le 9 avril, les Dames de St-Joachim donneront une séance dramatique et musicale dans la salle paroissiale de l'église St-Joachim. Mme Poirier en est l'âme organisatrice, elle y met tout son dévouement et son bon goût. On présentera deux comédies, une opérette, une déclamation, des morceaux de chant, de piano... on dit que l'orchestre sera demandée, nous espérons bien l'entendre. Dévoilerons-nous aussi que M. Hervieux, l'artiste reconnu, sera un des acteurs et de plus nous aide de ses conseils?... Donc, cette présentation variée ne peut manquer d'intérêt et de "rire" et on ne chargera que 25c.

Vous le rappellerez-vous? C'est pour le dimanche des rameaux—d'ailleurs nous en reparlerons.

Le secrétaire.

HOPITAL DE LA MISERICORDE

Le R. P. L. Larose, O.M.I., curé de Saint-Paul, prêchera une retraite pour les gardes-malades de l'hôpital de la Miséricorde. Cette retraite s'ouvrira le 21 courant pour se terminer vendredi, le 25. Les anciennes gardes-malades qui ont gradué à l'hôpital de la Miséricorde sont cordialement invitées à assister aux exercices de la retraite.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A, Edmonton. Studio du Journal, CJCA.

Le concert français de lundi à l'Université nous a permis d'entendre Mme Gordon James, la belle voix de contralto bien connue, chantant en français, avec le trio Passe Temps et Mlle Bérangère Mercier.

Le concert donné par le Cercle Bellarmin était bien réussi. Nous applaudissons au succès de ce groupe de jeunes aux activités multiples et intéressantes, présidé par M. M. Lavallée.

Mardi prochain, le 28 mars, le programme sera donné en entier par la famille Pepin. En voici le détail:

1. Les filles de Cadix, paroles d'Alfred de Musset, musique de Léo Delibes, chanté par Mlle Annette Pepin, accompagnée au piano par Mlle Marie Alice Pepin.

2. Tombée du jour, paroles de L. Gautier, musique de Léon Jouret, trio pour voix de femmes, chanté par Mme Geo. Lambert, née Blanche Pepin, Mlles Annette et Marie Alice Pepin. Le piano sera tenu par Mme Olson, née Imelda Pepin, et l'orgue par M. Gédéon Pepin, père.

3. Le petit doigt de maman, par Ernest Phillie, chanté par Mlles Paulette et Jeannette Pepin, âgées de 9 ans. Au piano, M. G. Pepin, père.

4. Impromptu en la bémol, de Schubert, solo de piano, joué par Mme B. T. Olson, A.T.C.M., L.A.B., née Imelda Pepin.

5. Le voyageur, par Benjamin Godard. Solo de chant par Mme Geo. Lambert, née Blanche Pepin, accompagnée au piano par Mlle Marie Alice Pepin.

6. Quand je serai grande, monologue avec chant par Mlle Yvette Pepin, âgée de 13 ans. Au piano, M. Pepin, père.

7. Les soirées de Québec, chants populaires du Canada français, par Ernest Gagnon. Choeur à trois voix mixtes, chanté par la famille Pepin, sous la direction de M. Pepin, père, avec Mme B. T. Olson, née Imelda Pepin, au piano.

Nous n'avons point besoin de commenter ce beau programme, cependant nous ne pouvons cacher notre admiration pour le bel exemple de famille canadienne française qui sera présenté mardi prochain à notre immense auditoire de la radio. Par ces temps de misère et de désordre les sociétés s'agitent, les nations mêmes, tremblent sur leurs fondations, mais quel sujet de confiance dans l'avenir nous pouvons conserver lorsque nous songeons à la vitalité de la race qui a gardé les traditions de foi religieuse et de patriotisme dont la famille Pepin nous fournit un modèle. De toutes nos institutions la famille est la première; nous serons heureux mardi de la voir à l'honneur.

Paul JANVRIN.

EDMONTON-NORD

Cercle St-François d'Assise

Dimanche soir, le 19 mars, avait lieu la réunion du comité de l'A.C.F.A., à Edmonton-nord.

Comme par les mois passés, cette réunion avait lieu, au parloir du Collège franciscain, et nous remercions ici, les RR. PP. de l'intérêt et du dévouement qu'ils déploient pour le progrès de notre nouveau cercle.

Les prières d'ouverture furent faites par le R. P. Hyacinthe, président honoraire. Puis M. Lucien Tougas, secrétaire, donna lecture de la correspondance, venue du secrétariat général. Des réponses furent ébauchées, discutées, rédigées, pour le plus grand profit des membres, qui se forment ainsi une idée juste et forte des différentes nécessités de notre groupe canadien français.

M. le président, Alf. Mireault aborda la question financière, l'objectif proposé, les moyens de l'atteindre, nos organisations, etc.

M. le trésorier, A. Potvin, visitera les confrères à domicile, d'après la liste des noms recueillis à notre séance générale. On en vint ensuite à l'organisation de notre prochaine séance générale.

Le 26 mars prochain, réunion générale de l'A.C.F.A., à la salle paroissiale. Cette séance avec partie de cartes, est exclusivement organisée par les enfants canadiens-français de l'école, sous la direction de leur professeur de français, le R. P. Ildefonce, O.F.M. Billets d'entrée en français, imprimés par les enfants. Séance donnée par les enfants; prix et goûter, le tout fabriqué et distribué par les enfants. Tous sont invités à cette charmante réunion. On nous annonce que nos commissaires Messieurs Gariépy et Pilon seront de la partie, et y prendront la parole.

Le Collège Franciscain donnera aussi une séance entièrement française, dimanche soir, le 2 avril, avec chants et drame: "Les brigands invisibles."

DE PASSAGE

M. l'abbé Clovis Beauregard, curé de la paroisse Ste-Famille à Calgary, est actuellement de passage à Edmonton.

JUNIORAT SAINT-JEAN

"Ne trouves-tu pas qu'il se passe quelque chose d'étrange?" demande Edouard à un de ses camarades.

"Tiens!" répond l'autre surpris, "Moi aussi, je me suis aperçu de cela".

"Sais-tu ce qu'il y a?"

"Non. Toi?"

"On change de préfet!"

"Vas donc! Tu fais des farces.

"Non, non, je suis certain."

"Alors, allons le dire aux autres, voir ce qu'ils en pensent."

Tous deux s'acheminent vers un groupe de grands et leur apprennent la nouvelle. Jamais nouvelle n'a causé tant d'émoi. Comme une bombe elle fait éclater en plein milieu d'une armée la surprise d'abord puis des sentiments d'incrédulité, et de soumission fataliste.

Oui, nous perdons le Père Bussières. Dieu l'appelle à d'autres horizons. Il est nommé administrateur du Patriote de l'Ouest. Il part mais il reste uni de coeur avec toute la communauté; il part mais nous ne l'oublierons pas; car le Père Bussières, tant par sa douceur que par sa patience, comme professeur, comme préfet, a su conquérir tous les coeurs, il peut rester assuré qu'il sera accompagné de nos prières dans sa nouvelle carrière. Le Frère Levasseur, professeur au Juniorat depuis trois semaines, le remplace dans sa charge de préfet.

Les junioristes ne purent laisser partir le bon Père Bussières sans témoigner leur reconnaissance; M. A. Duhaime lut une adresse et présenta un bouquet spirituel au nom de la communauté. Une petite séance sous les auspices du cercle St-Jean, fut organisée pour la circonstance.

Une conférence: "Les armoiries oblates", intéressa l'auditoire. Ce fut une des plus belles cette année. Elle nous traçait la voie vers l'idéal, vers les pas de nos évêques héroïques. M. A. Charron, avec toute la distinction qu'on lui connait, présenta le conférencier. M. Duhaime lui dit merci. Un peu de chant et des déclamations par des artistes de talent donnèrent au programme une atmosphère de gaieté.

L'A.C.J.C. implantée au Juniorat depuis le mois d'octobre, doit son épanouissement au RR. PP. Supérieur et Bussières ils furent donc nommés membres honoraires du cercle St-Jean.

Le P. Tétreault, ancien professeur au Juniorat nous revient, après neuf mois de ministère à Prince-Albert. Il succède au P. Bussières comme professeur d'anglais.

Tharsis Forestier.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

Nous désirons remercier le public edmontonien pour la marque prononcée d'encouragement qu'il a témoigné à notre cercle à notre début de dimanche.

L'assistance nombreuse a été fort appréciée par tous les jeunes du cercle.

* * *

Mercredi, le 29 mars, à la salle St-Joachim, le R. P. Bouvier, S.J., donnera la première d'une série de conférences sur l'économie politique.

Le public y est cordialement invité.

* * *

Ce soir, M. J. H. Tremblay, agronome provincial, nous parlera de la relation qui existe entre le gouvernement et l'agriculture.

Saviez-vous...

—Qu'un seul soir, on nous a donné 125 volumes pour la bibliothèque paroissiale?

—Qu'il y a maintenant cinq cercles acéjistes en Alberta? Il y en a un à Saint-Paul; un à Falher et trois à Edmonton.

Le secrétaire.

SAINT-EDMOND

CALDER

A l'occasion de la fête de saint Joseph, il y avait une cérémonie toute spéciale dimanche soir. Cantiques appropriés et sermons en français et en anglais par le R. P. Bussières, O.M.I.

Nous sommes persuadé que le R. P. Bussières a certainement convaincu plus d'une personne à invoquer saint Joseph plus souvent. Nous le remercions de ses paroles encourageantes et s'il ne partait pas sous peu pour Prince-Albert, pour se dévouer aux intérêts de la bonne presse, nous lui dirions: Revenez souvent! Nous avons cependant l'espérance d'entendre d'autres religieux avant longtemps.

Au R. P. Bussières nous souhaitons que son nouveau champ d'apostolat lui fournisse l'occasion de faire du bien aux âmes tout en travaillant pour la survivance des nôtres en Saskatchewan.

Personne demandée

UNE PERSONNE, ayant des recommandations, pour travail dans un presbytère. Soit se présenter au bureau de la Survivance 10010 109e rue, jeudi avant-midi entre 10 h. et midi; ou écrire à la Survivance, casier 5.

Funérailles de Mlle Simone Patenaude

Elles ont eu lieu samedi, le 18 mars, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis

Samedi dernier, en l'église de St-Joachim, eurent lieu les funérailles de Mlle Simone Patenaude, fille de M. et Mme H. E. Patenaude, décédée mercredi, le 15 mars, à l'âge de 20 ans et un mois. Ces funérailles ont donné lieu à de touchantes cérémonies en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Décédée

Mlle SIMONE PATENAUDE, fille de M. et Mme H. E. Patenaude, décédée la semaine dernière à l'âge de 20 ans et un mois.

La levée du corps fut faite par le T. R. P. Ubald Langlois, O.M.I., qui a également chanté le service, assisté du R. P. Amédée, O.F.M., et du R. P. Armand Boucher, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait les RR. PP. Therrien, Naessens, Auclair, Le Chevalier, Calais, Bouchard, Boyer, tous O.M.I.; M. l'abbé Roméo Ketchen, les RR. PP. Béliveau, recteur du Collège des Jésuites, Hamel et Fortier, tous de la Compagnie de Jésus; le R. F. Borghési, O.M.I.

Au choeur de l'orgue, la chorale St-Joachim, dont la défunte avait été l'un des membres, chanta sous la direction de M. Gédéon Pepin, la messe de Requiem harmonisée.

Le départ de la dépouille mortelle pour l'église s'effectua à 9 h. 45.

Le deuil était conduit par son père et sa mère, M. et Mme H. E. Patenaude, ses frères, Uldège et Roland, sa soeur, Mme Maurice Lavallée. Suivaient le cortège funèbre de nombreux parents et une foule d'amis.

Les porteurs étaient MM. P. E. Poirier, Adrien Blais, Jacques Jenvrin, Napoléon Pepin, Henri Côté et Paul Chatain. Les porteuses d'honneur, ses anciennes compagnes de couvent, étaient Mlles Rolande Trottier, sa cousine, Rolande Forget, Cécile Comeault, Hélène Lavoie, Cora Giguère, Léona McCormick.

L'inhumation de la dépouille mortelle eut lieu dans le cimetière catholique en présence d'un grand nombre de parents et d'amis qui avaient tenu à se rendre au cimetière afin d'offrir à la famille si cruellement éprouvée cet ultime témoignage de sympathie. Le R. P. Armand Boucher, O.M.I., curé de la paroisse St-Joachim, récita les dernières prières.

Feu Mlle Simone Patenaude laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme H. E. Patenaude, deux frères, Uldège et Roland, une soeur, Jeanne (Mme Maurice Lavallée), sa grand'mère, Mme Vve Jos. Perras, plusieurs oncles et tantes, M. et Mme Joseph Perras, Morinville; M. et Mme Philippe Perras, Wainwright; M. et Mme Victor Perras, St-Charles, Mearns; M. et Mme Adrien Perras, Morinville; M. et Mme Raoul Trottier, Tawatinaw; M. et Mme Emilien Perras, Edmonton.

M. et Mme Esioff Patenaude, M. et Mme Alfred Patenaude, M. et Mme J. L. Patenaude, M. et Mme Antonio Patenaude, M. et Mme Léo Patenaude, M. et Mme Roméo Patenaude, M. et Mme Marius Laberge, M. le Dr Charles Bohémien, tous de Montréal; une belle-soeur, Mme Uldège Patenaude, Edmonton; un beau-frère, M. Maurice Lavallée, Edmonton; et 39 cousins et cousines.

La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathie sous forme de télégrammes, lettres, bouquets spirituels, offrandes de messes, tributs floraux.

Offrandes de messes

M. et Mme H. E. Patenaude, M. et Mme Uldège Patenaude, M. Roland Patenaude, M. et Mme Maurice Lavallée, Les Bonnes Amies, M. et Mme L. A. Giroux, Mme Dr Jos. Boulanger, Mlle A. Chapais, M. et Mme J. H. Perras, Mme Vve Joseph Perras, M. et Mme Adrien Perras, M. et Mme Philippe Perras, M. et Mme Raoul Trottier, M. et Mme Victor Perras, le R. P. F. X. Hamel, S.J., le Collège des Jésuites, les soeurs et les élèves du couvent de l'Assomption, Sisters of our Lady of Charity, R. P. Amédée, O.F.M., M. l'abbé J. R. Ketchen, Les Dames de St-Joachim, la famille J. N. Côté, Mlle Julie Chatain, M. et Mme J. W. Pigeon, M. et Mme Léo Belhumeur, la famille A. Mercier, M. P. E. Poirier, M. Jacques Jenvrin, Mme Vve Beauchamp et fils, M. et Mme A. Boileau et Marie, M. et Mme J. E. Brodeur, M. et Mme J. W. Farquhar, M. et Mme J. Chatain, Mme A. McKinnon et Muriel, M. et Mme J. H. Tremblay, M. et Mme Jos Délisle, M. et Mme P. E. Poirier, M. et Mme J. B. Coursol, Mme J. A. Lambert, M. et Mme J. J. LeBlanc et René, M. et Mme J. C. Burger, Mlle Madeleine Jenvrin, M. et Mme G. E. Gaulin, Mme A. Leguerrier, M. Shinners et Margaret, Mlle Alice Noël, M. et Mme Joseph Lersberg, Mlle Joséphine Morrissey, Mlle Elizabeth Lenehan, M. et Mme Frank Heffernan, Alfred Corneliuson, Dr J. Shinners, M. et Mme Emile Pilon et famille, Mlles Genevieve et Gretta Boyle, le personnel de la Survivance Mlles Joséphine et May Connelly.

Bouquets spirituels

Les Soeurs de Miséricorde, les Soeurs et les élèves du couvent de l'Assomption, Mlle Jeannette Langlois, Mme A. Plante, Mme J. A. Gaulin, Mlle Elsie Touchette, les Soeurs du Précieux Sang, Mlle Muriel McKinnon, M. et Mme J. P. Levasseur, Mme Napoléon Meunier, Mlle Clémentine Poitras.

Télégrammes et lettres

S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, R. P. J. A. Demers, O.M.I., M. et Mme Esioff Patenaude, M. et Mme Antonio Patenaude, M. et Mme Alfred Patenaude, M. et Mme Jos. Patenaude, M. et Mme Léo Patenaude, M. et Mme Roméo Patenaude, M. et Mme Marius Laberge, M. le Dr et Mme C. Bohémien, Mme M. Perras et M. Armand Perras, la famille Alphonse Perras, de Montréal.

Les RR. PP. Oblats, Maison Provinciale, R. P. H. Routhier, O.M.I., R. P. A. F. Auclair, O.M.I., R. P. P. Hétu, O.M.I., L'Exécutif de l'A.C.F.A., les Directeurs de la Survivance, les Directeurs de l'Imprimerie Canadienne, Ltée., le personnel de la Survivance, M. et Mme Paul Jenvrin, la famille J. E. Lambert, M. et Mme J. N. Gosselin, Cercle A.C.F.A. de Calder, Cercle A.C.F.A. Edmonton-Nrd, Cercle St-Joachim de l'A.C.F.A., Cercle Calgary de l'A.C.F.A., Cercle Chauvin de l'A.C.F.A., Catholic Women's League of Canada, M. le professeur Henri de Savoie, J. L. Casault, Rév. A. C. Farrell, Mme Anne L. Purvis, Mlle Margaret Morrison, Rév. Soeur Albertine, Supérieure Fidèles Compagnes de Jésus, Separate Commercial School, Mlle Ann Haynes, M. et Mme Fred Swartz, M. et Mme L. M. McClandish, le Dr J. E. Amyot et famille, M. l'abbé J. A. Normandeau, Girouxville, Cercles de l'A.C.F.A. de St-Vincent, de Rahab, de Villeneuve, de Falher, de St-Edouard, de Beaumont, Cluny, M. et Mme W. Legris, C. W. Boon et Cie, Ltée, Del Sarto Club, Mlle Lucille Payette, Montréal, Mlle M. Primeau, Anciens Elèves du Collège des Jésuites.

Tributs floraux

M. et Mme Philippe Perras, M. et Mme Raoul Trottier, M. Paul-Emile Poirier, la Chorale St-Joachim, les Dames de St-Joachim, M. H. B. Speer, M. et Mme J. Moir, Mme Kantor et Mlles Stacia et Henriette, Cunard Steamship Line, Personnel du bureau du C.P.R., le club des "Voyageurs", Mlles Ruby et Lollie Samson et Fern Mathieson, M. et Mme E. F. Twitchell, M. et Mme J. R. Sibbald, M. Edward Hourston, la maison Campbell, Wilson et Horne Ltée, Woodland Dairy Ltée., M. et Mme A. H. Tait, Mlle Jean Mazeppa.

Connelly et McKinley, directeurs des funérailles.

REMERCIEMENTS

M. et Mme H. E. Patenaude et les membres de leur famille remercient sincèrent toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie soit par des offrandes de messe, tributs floraux, bouquets spirituels, messages de condoléances ou par l'assistance aux funérailles.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La grand'messe a été chantée par le R. P. J. Calais, O.M.I., qui s'en va au Lac la Biche. Le P. curé a donné le sermon.

Baptêmes. M. et Mme Rosaire Sabourin ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée par le R. P. A. Boucher, O. M.I., Le parrain et la marraine furent M. et Mme Armand Turcotte.

Décès. Samedi, le 18 mars, nous avons fait la sépulture de feue Simone Patenaude. Elle était âgée de 20 ans et un mois. Le service fut chanté par le R. P. Langlois, O.M.I., assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. PP. A. Boucher, O.M.I., curé, et Amédée, O.F.M.

La chorale St-Joachim fit les frais du chant.

Instituteurs demandés

Instituteur ou institutrice bilingue demandé pour l'arrondissement scolaire Bouvier, No 3308. S'adresser à Frank Bouvier, sec.-trés., Lac la Biche Mission, Alta. (19-20)

Vente d'hypothèque de

Ferme

Conformément aux directions du registraire et en vertu des pouvoirs de vente prévus par "The Land Titles Act," d'après une certaine hypothèque qui sera produite au temps de la vente.

Sera offerte en vente par encan public à l'hôtel Adanac, au village de Falher, dans la province de l'Alberta, le vendredi, 7 avril 1933, à 2 h. 30 de l'après-midi, la propriété suivante, à savoir:

La demie nord de la section 6, canton. 78, rang 20, à l'ouest du 5ème méridien.

Les conditions de la vente sont de dix (10) pour cent comptant au temps de la vente et la balance suivant les termes et conditions qui seront annoncés au temps de la vente ou sur demande faite aux solliciteurs du vendeur.

La propriété ci-haut sera offerte en vente sujette à une enchère réservée cachetée libre de tous liens à l'exception des taxes pour l'année courante.

Le vendeur est informé que la propriété ci-dessus est située à environ un quart de mille de Donnelly où se trouve l'école la plus rapprochée. L'élévateur à grain le plus près est aussi à Donnelly.

La terre consiste en une couche de glaise noire avec sous-sol glaiseux.

La terre contient approximativement 320 acres dont 260 en culture. Les 60 autres acres peuvent être cassées, dont 40 acres sont recouvertes de broussailles et 20 acres de terre à foin ou à pâturage. Cette terre est entourée d'une clôture de broche. Il y a un puits sur la terre.

La terre contient les bâtiments suivants: maison, grange, étable, deux graineries, garage et glacière.

Pour plus amples détails et conditions de vente, s'adresser à MM.

NEWELL, LINDSAY, EMERY & FORD, avocats,
Edifice Canada Permanent,
Edmonton, Alta.

Daté à Edmonton, dans la province de l'Alberta, ce 9ème jour de février, A.D. 1933.

Newell, Lindsay, Emery & Ford,
Solliciteurs du vendeur.

AVIS

Aux créanciers et réclamants
Succession de feu
ISIDORE MAURE
de Beaumont, Alberta, cultivateur

AVIS est par les présentes donné que toutes personnes qui ont des réclamations contre la succession du dit Isidore Maure décédé le 15 janvier 1933 sont tenues de produire à la compagnie National Trust, ave. Jasper, Edmonton, Alberta, le ou avant le 30 avril 1933, la vérification complète de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date la dite compagnie administratrice avec testament annexe de la dite succession, distribuera les biens de la succession, distribura les biens de la succession entre les ayant-droit, ne tenant compte que des réclamations dont avis lui aura été ainsi servi ou qui auront été portés à sa connaissance.

Edmonton, ce 14 jour de mars 1933

PAUL-E POIRIER,
Avocat de la Compagnie National Trust, administratrice avec testament annexe de la succession de feu Isidore Maure,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS